

GUIDE du CONDUCTEUR OUTLANDER 2003



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Ne conduisez jamais ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

Toujours laisser ce Guide du conducteur dans ce véhicule.



2 1 9 0 0 0 2 3 8

L'information particulièrement importante contenue dans ce *Guide du conducteur* est identifiée par les symboles suivants:



Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave dont la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VTT EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE.

Une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles, si vous ne conduisez pas prudemment.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du *Guide du conducteur*, du *Guide de sécurité* et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Conserver le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* dans le véhicule en tout temps.

Aux États-Unis, les produits sont distribués par Bombardier Motor Corporation of America. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc. ou de ses filiales:

BOMBARDIER®

ROTAX®

Outlander^{MC}

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'un tout nouveau véhicule tout-terrain (VTT) Bombardier®. Vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires VTT Bombardier autorisés disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a effectué les derniers réglages. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation VTT* approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préférence.

L'information ainsi que les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que Bombardier Inc. poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements tardifs, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. Bombardier se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce document représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

L'utilisation des termes DROIT et GAUCHE dans ce document s'emploie toujours par rapport à la position de conduite (en étant assis sur le VTT).

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ces derniers sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à rencontrer les normes de qualité établies par Bombardier.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVIS	4
▲ MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	5
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	8
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD: VTT BOMBARDIER® OUTLANDER 2003	35
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONAL: VTT BOMBARDIER® OUTLANDER 2003	38
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	41
NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION	42
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	43
IDENTIFICATION DE VOTRE VTT	47
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule	47
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS	48
1) Manette d'accélérateur	50
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.....	50
3) Manette de frein	50
4) Loquet de frein.....	51
5) Levier sélecteur	52
6) Interrupteur multifonctionnel	53
7) Indicateur de vitesse	55
8) Interrupteur d'allumage	57
9) Bouchon de réservoir de carburant.....	58
10) Indicateur de niveau de carburant.....	59
11) Robinet de carburant.....	59
12) Pédale de frein	60
13) Repose-pied	60
14) Panneau d'accès	60
15) Compartiment de rangement arrière	61
16) Loquet de siège	61
17) Porte-bagages avant/arrière	62
18) Attelage de remorque	62
19) Bouchon de radiateur	63
20) Prise de courant 12 volts	63
21) Fusibles	63
22) Boîte à outils	64
23) Poignée du démarreur à rappel.....	64
24) Jauge de niveau d'huile	64

LIQUIDES	65
Carburant.....	65
Huile à moteur et à transmission.....	66
Liquide de refroidissement.....	68
Liquide de frein.....	69
Batterie.....	70
PÉRIODE DE RODAGE	71
Moteur.....	71
Courroie.....	71
Révision-10 heures.....	71
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	72
CONSIGNES D'UTILISATION	73
Généralités.....	73
Démarrage à froid.....	73
Démarrage à chaud.....	74
Démarrage manuel d'urgence.....	74
Pour arrêter le moteur.....	74
Changement de vitesse de transmission.....	74
Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.....	75
OPÉRATIONS SPÉCIALES	76
Moteur noyé.....	76
Surchauffe du moteur.....	76
Entretien d'après-utilisation.....	77
Capotage.....	77
Submersion du véhicule.....	77
Entreposage et préparation présaisonnaire.....	77
TABLEAU D'ENTRETIEN	78
ENTRETIEN	80
Moteur/transmission.....	80
Système d'admission d'air.....	85
Système électrique.....	86
Groupe d'entraînement.....	88
Systèmes de direction/de commande.....	90
Suspension.....	92
Freins.....	93
Carrosserie et châssis.....	93
CHARGEMENT ET TRANSPORT	95
Chargement.....	95
Transport.....	96
DIAGNOSTIC DES PANNES	97
FICHES TECHNIQUES	100
GUIDE SI	104
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	105
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	107

AVIS

Le présent *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité*, ont pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Le présent guide fait usage des symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent une utilisation sécuritaire du véhicule tout-terrain (VTT).

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

⚠ MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

UN VTT N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Le VTT se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut prendre les précautions qui s'imposent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine telles que la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on omet de se conformer à ces instructions:

⚠ Lire attentivement le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et toutes les étiquettes apposées sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites.

⚠ Ne jamais utiliser un VTT sans les instructions qui s'imposent. **Suivre un cours de formation.** Les débutants devraient s'inscrire à un cours de formation donné par un instructeur reconnu. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT pour connaître les cours de formation les plus près ou appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.

⚠ Il est important de toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne devrait jamais conduire un VTT.

⚠ Ne jamais transporter un passager sur un VTT.

⚠ Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.

⚠ Ne jamais utiliser un VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier.

⚠ Ne jamais utiliser un VTT sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux au moyen de verres de protection ou d'une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.

⚠ Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.

⚠ Ne jamais conduire à des vitesses excessives. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres types de cascades.

⚠ Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

⚠ Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.

⚠ Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

⚠ Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle d'un VTT sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.

- ⚠ Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à des vitesses excessives.
- ⚠ Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour son niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- ⚠ Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- ⚠ Toujours descendre une pente et freiner de la façon prescrite dans le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- ⚠ Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide de sécurité* pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Transférer son poids en amont du VTT. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide de sécurité* pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- ⚠ Toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule commence à rouler vers l'arrière en escaladant une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente. Advenant un calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, faire appel à la méthode de freinage spéciale décrite dans le *Guide de sécurité*. Descendre en amont du véhicule ou sur le côté si celui-ci est orienté bien droit vers le haut de la pente. Tourner le VTT et y remonter en procédant de la façon décrite dans le *Guide de sécurité*.
- ⚠ Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des arbres abattus. Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide de sécurité* pour négocier des obstacles.
- ⚠ Toujours procéder avec soin si le véhicule patine ou glisse. On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, comme la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.

- ⚠ Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- ⚠ Toujours utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans le présent *Guide du conducteur*. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent *Guide du conducteur*.
- ⚠ Ne jamais modifier un VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu.
- ⚠ Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour un VTT. Bien répartir et fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et observer les instructions contenues dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- ⚠ **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ EN VTT**, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227, ou encore avec son concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour savoir où se tiennent les cours de formation les plus près de chez soi.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions prescrites.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours de formation certifié offert par Bombardier Inc. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Pour de plus amples renseignements sur le cours de formation, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT ou appeler Bombardier Inc. au 1 (819) 566-3366.



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On déconseille aux enfants n'ayant pas l'âge minimal recommandé de conduire un VTT afin d'éviter les risques de blessure ou de décès.

Même si un enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'entraîner dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne devrait conduire un VTT de Bombardier.



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce VTT ou dans la boîte de rangement arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

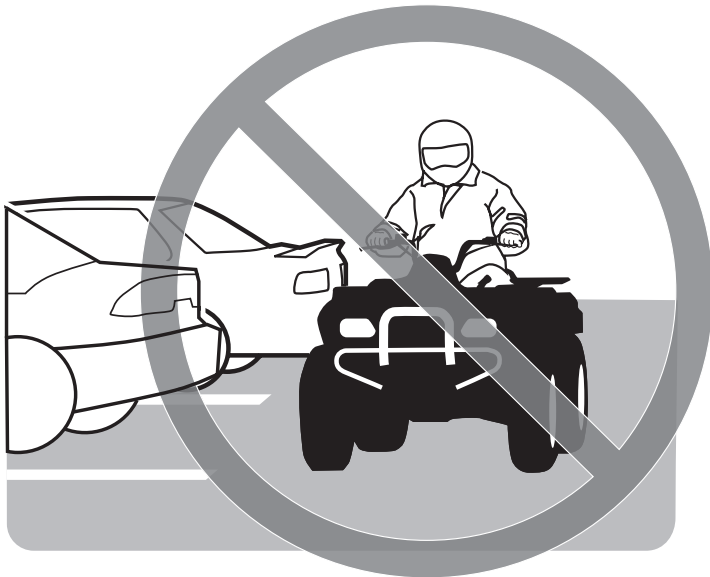
Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du VTT.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter un passager. Le siège allongé doit permettre au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.

AVERTISSEMENT



V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du VTT sur de telles surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser un VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans porter un casque de motocycliste approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation du véhicule sans porter un casque de motocycliste approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans porter des lunettes de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque de motocycliste approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des lunettes de protection ou une visière
- des gants
- des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- un pantalon.



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement pourrait en souffrir grandement.

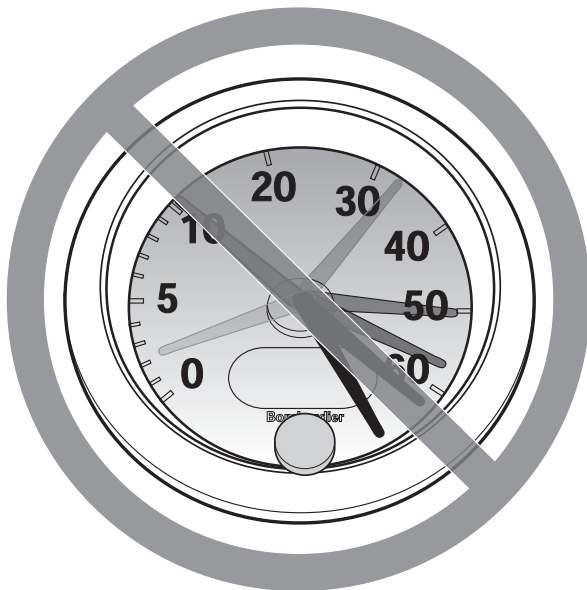
Votre vitesse de réaction pourrait être plus lente.

Votre sens de l'équilibre et votre perception pourraient en souffrir.

Un accident pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire le VTT à des vitesses excessives.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades, telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.
Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

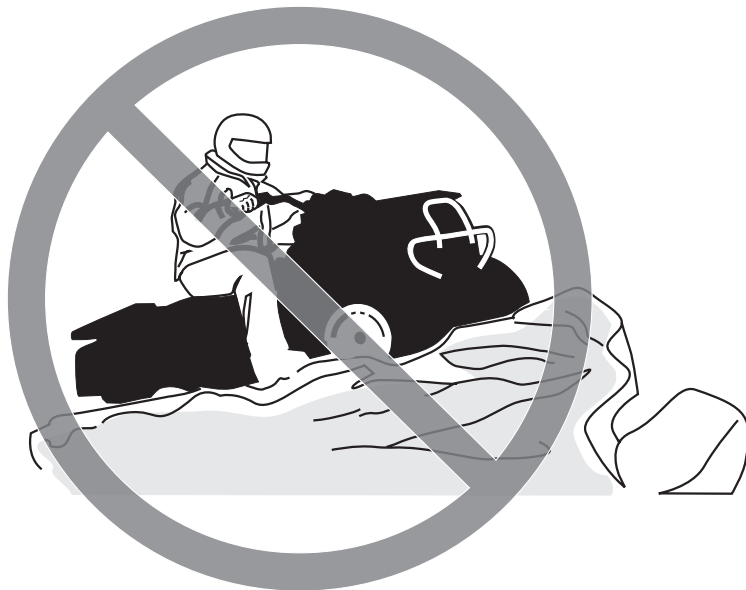
Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le VTT est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le VTT ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent en utilisant le VTT en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A0D0

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent lors d'une utilisation sur des terrains très accidentés, glissants ou friables.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ni friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur de tels terrains.

Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide du conducteur* et le présent *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.



V00A0QQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Méthode d'escalade inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide de sécurité*.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente.

Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine, puisque le VTT pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode inadéquate de descente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre une pente de la façon prescrite dans le *Guide de sécurité*.

REMARQUE: Une technique de freinage spéciale s'impose lorsqu'on descend une pente.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide de sécurité* pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide de sécurité*.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids en amont sur le VTT.

AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule perd sa vitesse en marche avant:

Garder son poids en amont.

Serrer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Si le véhicule commence à rouler vers l'arrière:

Garder son poids en amont.

Serrer graduellement les freins.

Une fois complètement arrêté, verrouiller le frein de stationnement.

Débarquer en amont du véhicule ou sur le côté si le véhicule est orienté bien droit vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et remonter sur ce dernier en procédant de la façon décrite dans le *Guide de sécurité*.



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision. Pourrait provoquer un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des arbres abattus.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours procéder de la façon décrite dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du VTT.

Le VTT peut également revenir en traction de façon inattendue, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en pratiquant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes, comme la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant rapide.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant mener à un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on prescrit dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Avant de traverser un cours d'eau, toujours en vérifier la profondeur et le courant. Le niveau d'eau ne devrait pas dépasser les marchepieds.

Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.



V00A0MQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate en marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait entraîner des blessures graves.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans les pneus prescrits ou dont les pneus présentent une pression inadéquate ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats sur ce VTT ou l'utilisation du VTT avec des pneus présentant une pression inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans le présent *Guide du conducteur* de ce véhicule.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent *Guide du conducteur*.



V00A0N0

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un VTT ayant subi des modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou une modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, entraîner un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être des composants d'origine Bombardier, ou l'équivalent, conçus pour ce VTT, et l'installation et l'utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.



V00A0PQ

DANGER POSSIBLE

Surcharge du VTT, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et entraîner ainsi un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour ce VTT.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque.
Prévoir une plus grande distance pour le freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans le présent *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux peut mener à des explosions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ni dangereux.

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD: VTT BOMBARDIER® OUTLANDER 2003

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Au Canada, BOMBARDIER INC. («**BOMBARDIER**») et aux États-Unis, Bombardier au nom de BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA (BMCA), garantit ses VTT BOMBARDIER OUTLANDER 2003 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER OUTLANDER 2003 bénéficient de la même garantie que le VTT.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER OUTLANDER 2003 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue («**le concessionnaire BOMBARDIER**»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté.

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BOMBARDIER (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BOMBARDIER ou un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE
À LA CLIENTÈLE
VALCOURT (QUÉBEC) JOE 2L0

Tél.: (819) 566-3366

© 2002 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONAL: VTT BOMBARDIER® OUTLANDER 2003

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

BOMBARDIER INC. («BOMBARDIER») garantit ses VTT BOMBARDIER OUTLANDER 2003 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER OUTLANDER 2003 bénéficient de la même garantie que le VTT.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER OUTLANDER 2003 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BOMBARDIER»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté.

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BOMBARDIER (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BOMBARDIER ou un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

© 2002 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi mon véhicule doit-il être enregistré à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier se doit d'enregistrer votre véhicule auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte d'enregistrement a été envoyée. Cela vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, si elles retrouvaient votre véhicule.*

Q: Pourquoi mon véhicule tout-terrain doit-il être immatriculé?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer un véhicule tout-terrain pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou États, il est obligatoire d'immatriculer un véhicule tout-terrain, au même titre qu'une automobile; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de mon véhicule?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.*

Q: La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon véhicule neuf exactement comme l'indique le *Guide du conducteur*?

R: *La garantie d'un véhicule neuf ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert(e) par la garantie. Il en est de même pour les opérations effectuées par le client comme les vidanges d'huile et les changements de filtre à huile, et surtout les opérations de mise au point comme dans le cas du carburateur.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent toucher la garantie limitée?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans certains cas, se recoupe. Pour être plus précis, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement de l'huile, bris d'une pièce causé par l'utilisation du véhicule lorsqu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.*

- Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?
- R: *Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*
- Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles également couvertes par la garantie limitée?
- R: *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*
- Q: Si je vends mon véhicule pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie limitée?
- R: *Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*
- Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?
- R: *Votre concessionnaire autorisé de VTT ainsi que Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction et de votre sécurité en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre véhicule sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquez avec le propriétaire de la concession ou son directeur administratif.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les VTT de Bombardier.

NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION

Selon la politique de la «California Air Resources Board» (CARB), ces VTT doivent satisfaire aux normes sur les systèmes d'échappement des véhicules tout au long de leur durée d'utilisation lorsqu'ils sont utilisés et entretenus conformément aux directives prescrites.

En Californie, on obtient annuellement une étiquette de non-conformité rouge (ainsi qu'une étiquette de conformité verte) au moment de l'enregistrement de son véhicule. L'étiquette appropriée est émise d'après le numéro d'identification du véhicule (8^e caractère du N.I.V.).

CATÉGORIE DE VÉHICULE	8 ^e CARACTÈRE DU N.I.V.
Étiquette de non-conformité rouge	Doit être un C ou un 3
Étiquette de conformité verte	Tout caractère alphanumérique autre qu'un C ou un 3

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre VTT. Si elles viennent à se décoller ou à s'endommager, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.



V07A03L



V07A06L

Étiquette 1

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPEFIANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

XXX XXX XXX

V01M01Z

Étiquette 2

AVERTISSEMENT



Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

V01M02Z

Étiquette 3

ATTENTION

- Le VTT DOIT être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704 900 475

V07M06Y

Étiquette 4

ATTENTION

Le VTT DOIT être arrêté avant d'actionner le sélecteur d'embrayage 4x4. Un bris mécanique peut se produire si le sélecteur d'embrayage 4x4 est utilisé lorsque le véhicule est en mouvement.

704 900 476

V07M07Y

Étiquette 5

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS s'asseoir ici.

704 900 480

V07M05Y

Étiquette 6

 **AVERTISSEMENT**


Une remorque incorrectement chargée risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.


- Poids maximum de remorquage: **500 kg (1100 lbs)**.
- Poids maximum de la barre d'attelage de la remorque: **14 kg (30 lbs)**.

704 900 010

V01M06Z

Étiquette 7

 **AVERTISSEMENT**



NE JAMAIS prendre de passagers.

Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.

704 900 006

V01M07Z

Étiquette 8

 **AVERTISSEMENT**

Une pression de gonflage de pneu incorrecte ou une surcharge peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule. Une perte de contrôle du véhicule peut entraîner des **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.

PRESSION DES PNEUS

- À régler sur pneus froids:
 - Recommandée: **AVANT: 27,6 kPa, (0,28 kgf/cm²), 4,0 psi.**
ARRIÈRE: 31,0 kPa, (0,32 kgf/cm²), 4,5 psi.
 - Minimum: **AVANT: 24,1 kPa, (0,25 kgf/cm²), 3,5 psi.**
ARRIÈRE: 27,6 kPa, (0,28 kgf/cm²), 4,0 psi.
- Ne jamais régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

CHARGEMENT / REMORQUAGE:

- Un chargement ou une remorque peut affecter la stabilité et la tenue de route du véhicule.
- En cas de chargement ou de remorquage:
 - Réduire la vitesse.
 - Prévoir plus d'espace pour s'arrêter.
 - Éviter les collines et les terrains difficiles.
- Charge Maximum du véhicule: **220 kg, (485 lbs)**.
Comprenant poids de l'opérateur, chargement et accessoires (et s'il y a lieu, poids de la barre d'attelage).

704 900 478

V07M03Y

Étiquette 9

ATTENTION

CHARGE AVANT MAXIMALE : 40 kg (90 lbs)

704 900 481

V07M04Y

Étiquette 10

ATTENTION

CHARGE ARRIÈRE MAXIMALE : 80 kg (175 lbs)
Incluant le poids de la barre d'attelage et la charge du compartiment arrière: **10 kg (22 lbs.)**

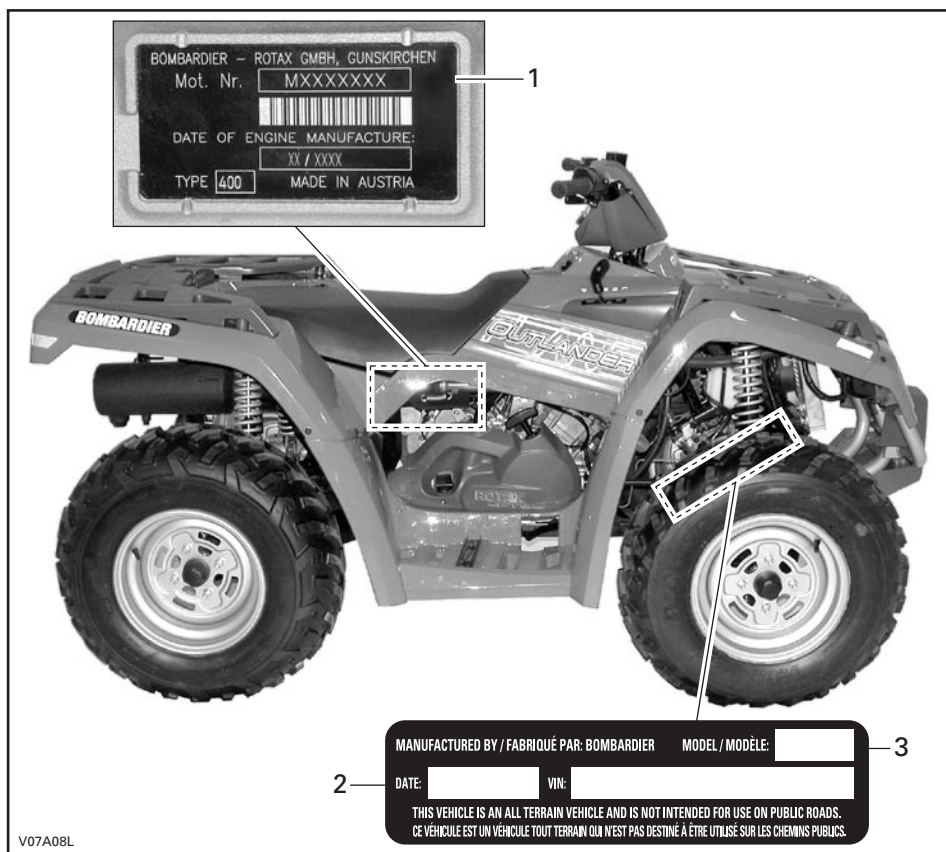
704 900 479

V07M02Y

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre véhicule (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

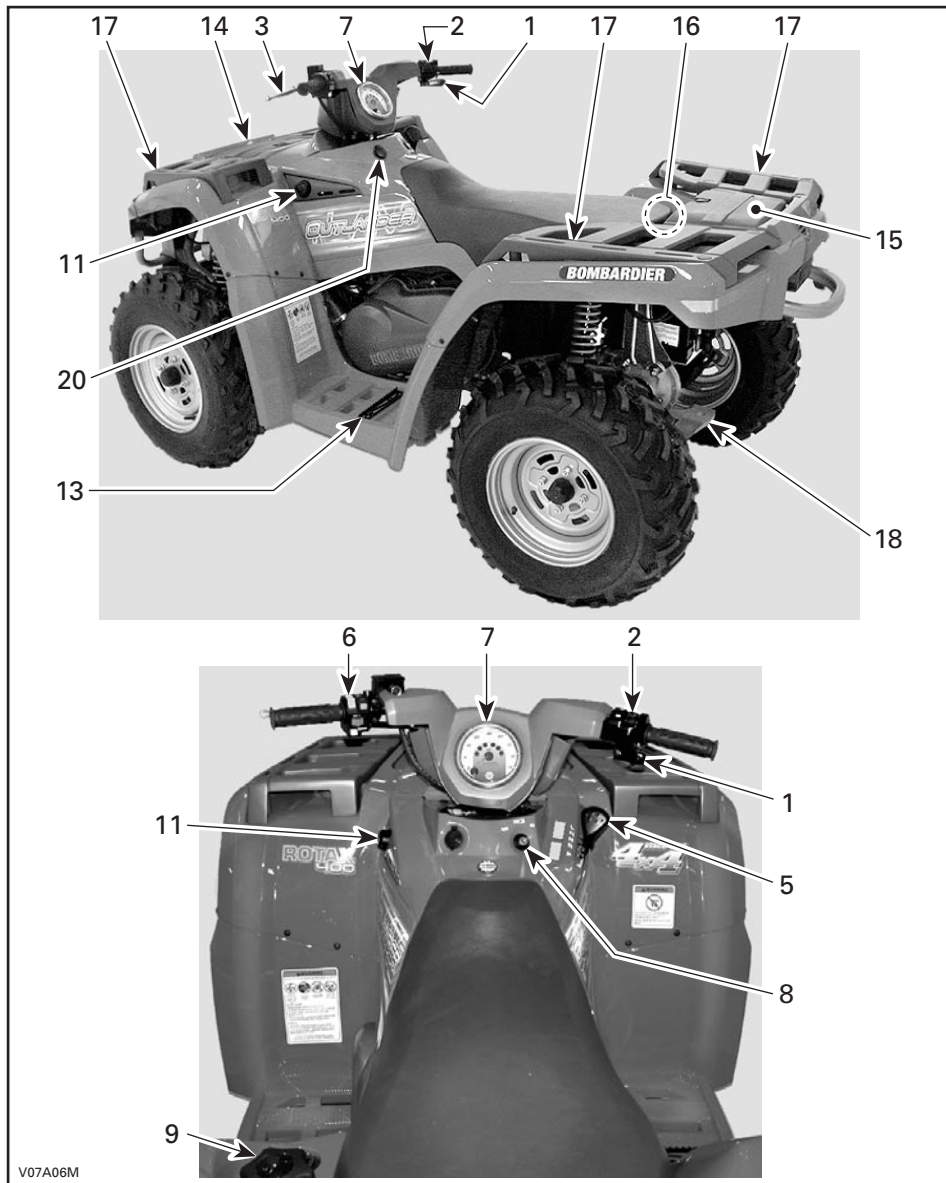
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule



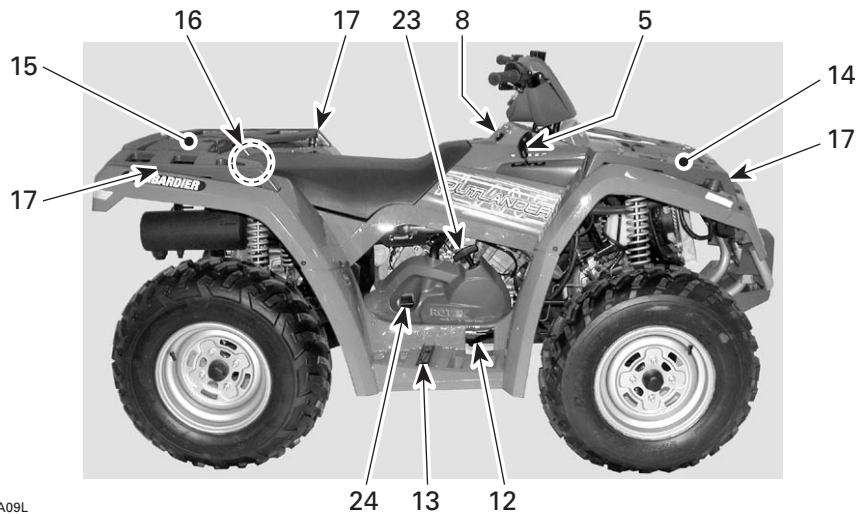
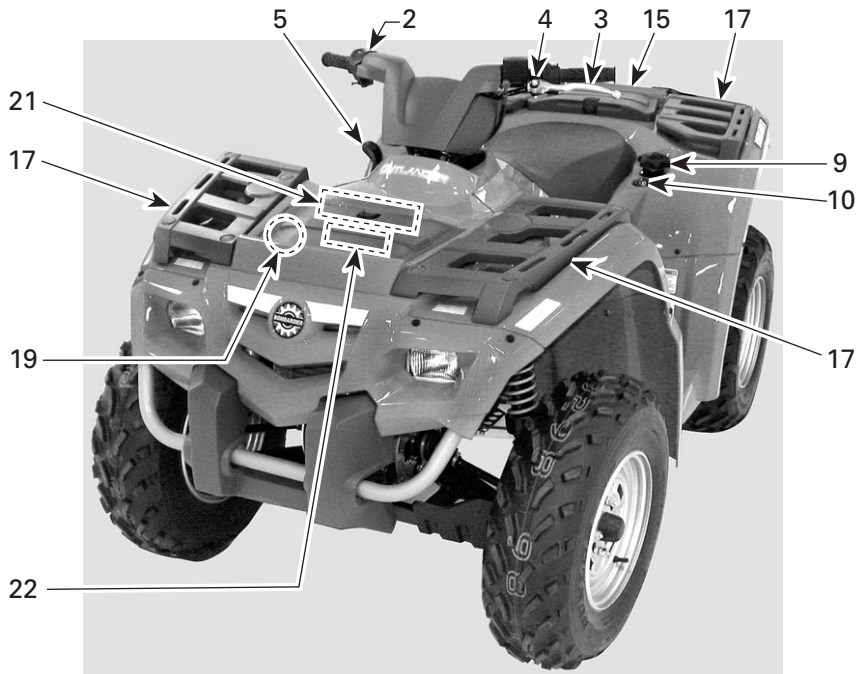
1. N.I.M. (Numéro d'identification du moteur)
2. N.I.V. (Numéro d'identification du véhicule)
3. Modèle

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS

REMARQUE: Certains instruments, équipements ou commandes sont offerts en option.



V07A06M



V07A09L

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

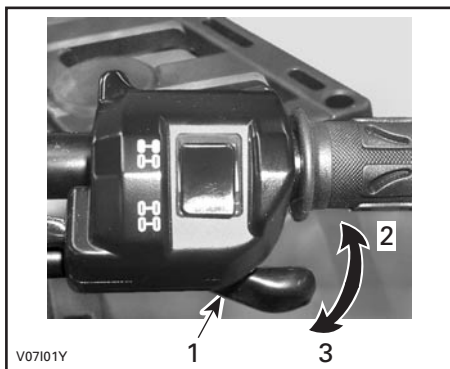
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION du présent *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité*.

1) Manette d'accélérateur

Cette manette est située sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, elle fait monter le régime moteur, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

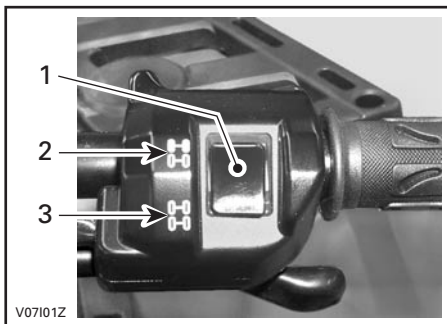
Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne automatiquement au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Ce sélecteur est situé sur la manette d'accélérateur. Il permet de choisir le mode 2 ou 4 roues motrices.

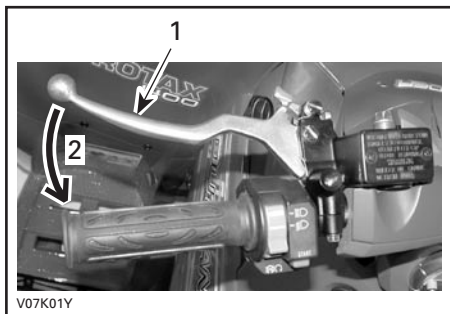


1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

3) Manette de frein

Cette manette est située sur le côté gauche du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins avant et arrière. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner automatiquement à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roue, le poids du véhicule se transfère aux roues avant lors d'un freinage. Pour une meilleure efficacité de freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lors d'un freinage.



1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

4) Loquet de frein

Cette commande est située sur le côté gauche du guidon, sur la manette de frein. Lorsqu'on l'actionne, elle immobilise le véhicule. Cette commande devient utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K».

⚠ Avertissement

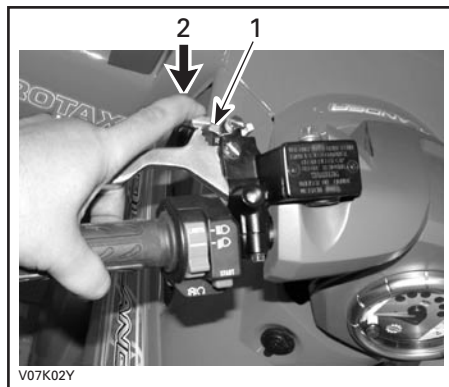
Il est important de toujours utiliser le loquet de frein **et** de placer le levier sélecteur à la position «P» lorsque le véhicule n'est pas en mouvement.

⚠ Avertissement

S'assurer que le loquet de frein est bien débloqué avant de mettre le VTT en marche.

Lorsqu'on circule avec le véhicule, une pression continue sur le levier entraînant une résistance de frottement sur le frein peut endommager le système de freinage en plus de provoquer une défaillance des freins et/ou un feu.

Pour enclencher le mécanisme: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le loquet de frein avec le doigt. La manette de frein reste maintenant enclenchée et serre les freins.



1. Loquet de frein
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

Pour débloquer le mécanisme de stationnement: Presser la manette de frein. Le loquet devrait retourner automatiquement à sa position initiale et la manette de frein devrait retourner à sa position de repos. Toujours déverrouiller le loquet de frein avant de mettre le VTT en marche.

5) Levier sélecteur

Ce levier est situé sur le côté droit du véhicule. Il comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».



Pour changer la position du levier, immobiliser complètement le véhicule, amener le levier à la position voulue tout en le déplaçant vers l'avant. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, appuyer doucement sur la manette d'accélérateur et la relâcher immédiatement, attendre que le régime du moteur redevienne stable, puis réessayer.



CONFIGURATION DE CHANGEMENT DE VITESSE

ATTENTION: Toujours immobiliser complètement le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

«P»: Stationnement

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue ainsi à empêcher tout déplacement du véhicule. Toujours mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche. Dans certains cas, il se peut qu'on doive faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et l'enclencher en position «P».

«R»: Marche arrière

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.

AVERTISSEMENT

Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Rester assis.

«N»: Point mort

Cette position débraille la transmission, afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement ou de le remorquer.

«H»: Gamme supérieure

Il s'agit de la gamme de haut régime de la boîte de vitesses. C'est la position qui correspond à la vitesse normale de conduite. Elle permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

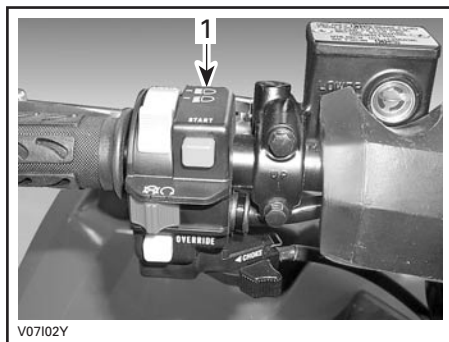
«L»: Gamme inférieure

Il s'agit de la gamme de bas régime de la boîte de vitesses. C'est la position de travail intensif. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

REMARQUE: Utiliser la gamme inférieure pour tirer une charge ou escalader une pente abrupte.

6) Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel est situé du côté gauche du guidon.

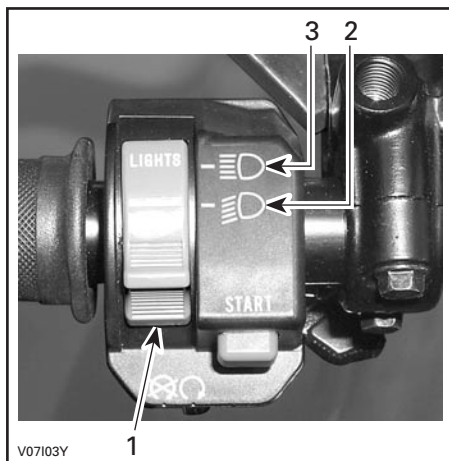


1. Indicateur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel réunit les commandes suivantes:

Commutateur de phare

Le commutateur est situé sur la partie supérieure de l'interrupteur multifonctionnel. Placer le commutateur en position «LO» pour choisir le feu de croisement et le feu arrière. Placer le commutateur en position «HI» pour choisir le feu de route et le feu arrière.



1. Commutateur de phare
2. Position pour obtenir le feu de croisement
3. Position pour obtenir le feu de route

REMARQUE: Pour éteindre les feux, mettre l'interrupteur d'allumage en position «ON» sans feu.



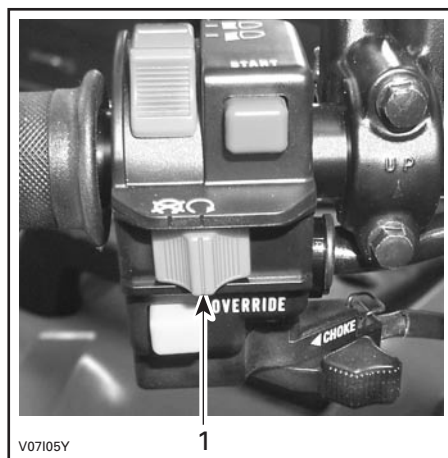
POSITION «ON» SANS FEU

Interrupteur d'arrêt du moteur

L'interrupteur d'arrêt du moteur est situé au centre de l'interrupteur multifonctionnel. S'il est à la position «OFF», le moteur tournera mais ne démarrera pas.

On peut utiliser cet interrupteur en cas d'urgence et pour arrêter le moteur.

REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à la position «OFF», on recommande d'arrêter au moyen de l'interrupteur d'arrêt.

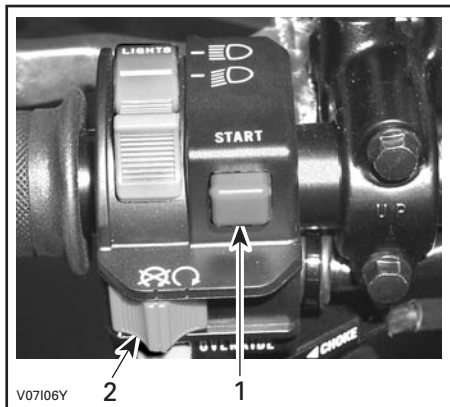


1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Bouton de démarrage

Le bouton est situé au-dessus de l'interrupteur d'arrêt du moteur.



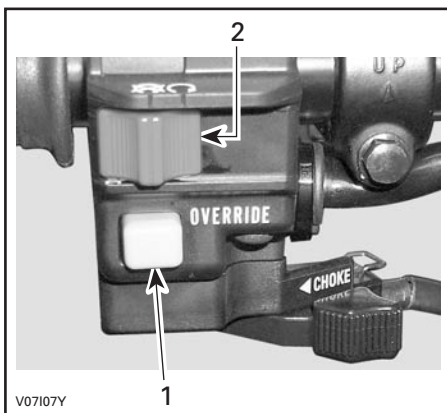
1. Bouton de démarrage
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position. Le relâcher immédiatement après le démarrage.

Bouton de surpassement

Le bouton de surpassement est situé en dessous de l'interrupteur d'arrêt du moteur.



1. Bouton de surpassement
2. Interrupteur d'arrêt du moteur

Ce bouton sert à surpasser le système de limiteur de régime en marche arrière, pour pouvoir reculer plus rapidement. Pour effectuer un surpassement, appuyer sur le bouton.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais appuyer sur le bouton de surpassement lorsque la manette d'accélérateur est actionnée. Une perte de contrôle pourrait en découler et de graves blessures ou un décès pourraient s'ensuivre.

Levier d'étrangleur

Situé au bas de l'indicateur multifonctionnel, ce dispositif comporte un levier variable. Il sert à faciliter le démarrage à froid.

La position «OFF» correspond à la marche normale lorsque le moteur est chaud.



LEVIER D'ÉTRANGLEUR EN POSITION «OFF»

La position «FULL» sert à l'utilisation lorsque le moteur est plus froid.



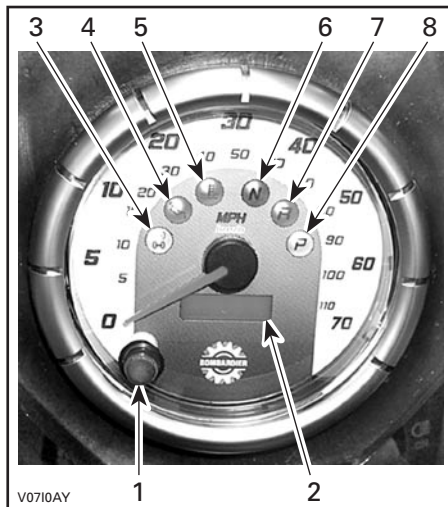
LEVIER D'ÉTRANGLEUR EN POSITION «FULL CHOKE»

Les positions entre «OFF» et «FULL» sont utilisées en fonction de la température du moteur.

7) Indicateur de vitesse

Ce véhicule est muni d'un indicateur de vitesse électronique. Il indique la vitesse du véhicule en MPH et en km/h.

Situé au centre du combiné d'instruments, l'indicateur de vitesse est rétroéclairé chaque fois que l'interrupteur d'allumage est mis sur une ou l'autre des positions «ON».



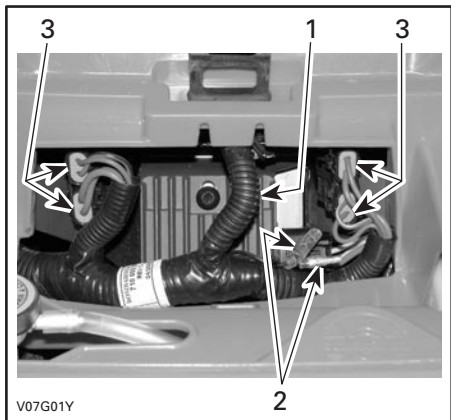
1. Bouton de sélection d'affichage
2. Affichage
3. Lampe témoin du mode 4 roues motrices
4. Lampe témoin de pression d'huile
5. Lampe témoin de température du moteur
6. Lampe témoin de position point mort
7. Lampe témoin de position marche arrière
8. Lampe témoin de position «P»

Passage d'une unité de mesure à l'autre

L'indicateur de vitesse a été réglé en milles à l'usine, mais il est possible de le mettre en kilomètres.

REMARQUE: En changeant l'unité de mesure (métrique ou impériale), l'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier sont tous les trois touchés.

Arrêter le moteur et ouvrir le panneau d'accès. Couper les attaches qui retiennent le fil de changement d'unité au faisceau du redresseur.



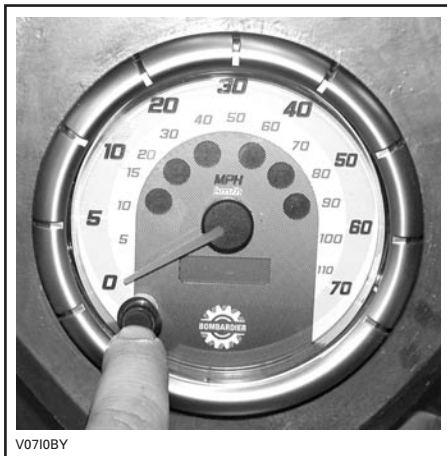
1. Faisceau de redresseur
2. Connecteurs du fil de changement d'unité
3. Porte-fusibles

Brancher les connecteurs ensemble pour passer du système impérial au système métrique. Débrancher les connecteurs pour revenir au système impérial.

Fixer les fils de changement d'unité au faisceau au moyen d'attaches.

Bouton sélecteur de mode

Lorsqu'on démarre le véhicule, c'est le totalisateur général qu'on voit à l'afficheur. Le totalisateur journalier s'affichera lorsqu'on appuiera sur le bouton sélecteur.



En appuyant de nouveau sur le bouton, on verra le compteur horaire s'afficher. On revient au totalisateur général en appuyant une autre fois sur le bouton.

Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.

Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance parcourue s'affiche en kilomètres ou en milles.

Il peut également servir à calculer l'autonomie du VTT ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir dans cette position pendant 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Compteur horaire

Le compteur horaire indique le nombre d'heures et de minutes d'utilisation depuis qu'il a été remis à zéro.

Lampes témoins



Position 4 roues motrices (AMBRE)

Lorsque la lampe témoin est allumée, cela signifie que le mode 4 roues motrices est activé.



Pression d'huile (ROUGE)

Lorsque cette lampe témoin est allumée, cela signifie que la pression d'huile dans le moteur est basse.

ATTENTION: Si la lampe témoin ne s'éteint pas immédiatement après le démarrage, arrêter le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.



Température du moteur (ROUGE)

Lorsque cette lampe témoin est allumée, cela signifie que le moteur surchauffe.

Si le moteur surchauffe, consulter le passage intitulé SURCHAUFFE DU MOTEUR sous la rubrique OPÉRATIONS SPÉCIALES.

ATTENTION: Si la lampe témoin ne s'éteint pas immédiatement après le démarrage, arrêter le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.



Point mort («Neutral») (VERT)

Lorsque cette lampe témoin est allumée, cela signifie que la transmission est au point mort.



Marche arrière («Reverse») (ROUGE)

Lorsque cette lampe témoin est allumée, cela signifie que la transmission est en marche arrière.



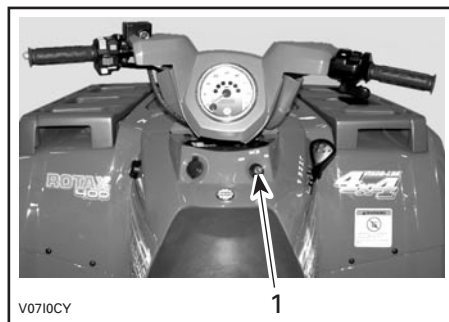
Stationnement («Park») (AMBRE)

Lorsque cette lampe témoin est allumée, cela signifie que la transmission est en position «P».

8) Interrupteur d'allumage

Cette commande est située sur la console.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions: «OFF», «ON» avec phares et feu et «ON» sans phares et feu.



1. Interrupteur d'allumage

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à la position «OFF», puis tirer sur la clé.

La position «ON» avec phares et feu allume tous les phares et le feu, que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les lampes allumées pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à la position «OFF» après avoir arrêté le moteur.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à la position «OFF», on recommande de l'arrêter au moyen de l'interrupteur d'arrêt.

9) Bouchon de réservoir de carburant

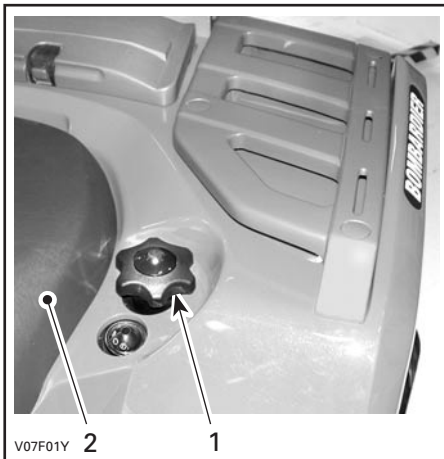
Le bouchon de réservoir de carburant est situé du côté gauche de l'aile arrière.

ATTENTION: Ne jamais rien placer sur le bouchon de réservoir de carburant; l'orifice d'aération pourrait être obstrué et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire et l'enlever pour remplir le réservoir de carburant, puis le remettre en place et le visser à fond dans le sens horaire.

AVERTISSEMENT

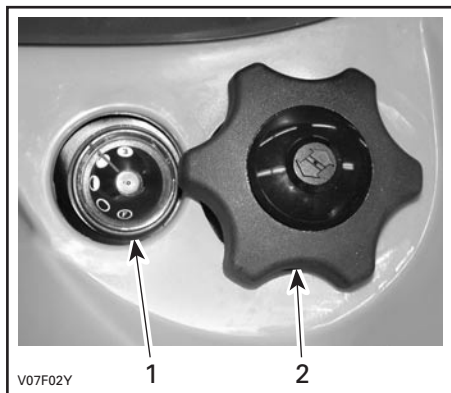
Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement audible lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir de carburant), faire vérifier et/ou réparer la motoneige avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.



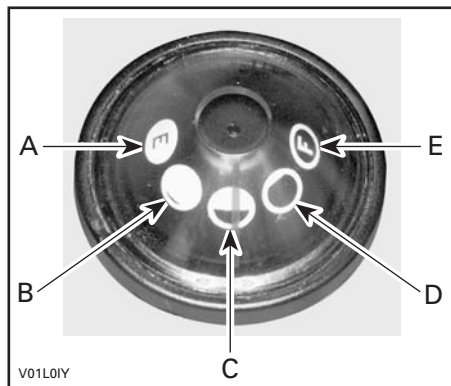
1. Bouchon de réservoir de carburant
2. Siège

10) Indicateur de niveau de carburant de carburant

Situé du côté gauche de l'aile arrière, cet instrument indique de façon approximative la quantité de carburant dans le réservoir.



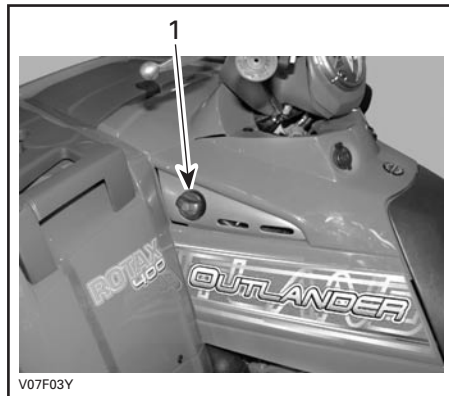
1. Indicateur de niveau de carburant
2. Bouchon de réservoir de carburant



- A. Vide
- B. 1/4
- C. 1/2
- D. 3/4
- E. Plein

11) Robinet de carburant

Ce robinet est situé sur le panneau de gauche, sous la console. Il s'agit d'une commande rotative à trois positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner le bouton pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».



1. Aligner l'aiguille sur la position voulue

«OFF»

Coupe l'arrivée d'essence au carburateur.

ATTENTION: Mettre le robinet à la position «OFF» lorsque le VTT n'est pas utilisé ou pendant son transport.

«ON»

Permet à l'essence de se rendre au carburateur. C'est la position normale pendant la marche du véhicule.

«RES» (RÉSERVE)

Lorsqu'il n'y a plus de carburant dans le réservoir et que le robinet est en position «ON», on dispose d'une réserve de carburant de secours qu'on met en circuit en tournant le bouton à la position «RES». La réserve représente environ 12% du réservoir de carburant. N'utiliser cette position que si le carburant vient à manquer en position «ON».

Refaire le plein dans les plus brefs délais lorsqu'on utilise la réserve de carburant. Veiller ensuite à remettre le robinet à la position «ON».

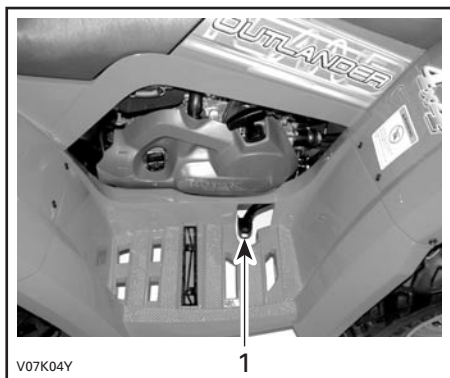
ATTENTION: Si le robinet de carburant n'est pas bien aligné sur la position «ON», son ouverture est incomplète et l'écoulement de carburant peut être insuffisant. S'assurer que le robinet est complètement ouvert pendant l'utilisation.

12) Pédale de frein

Cette pédale est adjacente au marchepied droit. Lorsqu'on l'enfonce, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.

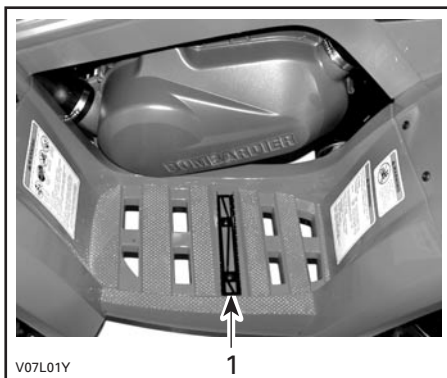
La pédale de frein n'applique que le frein arrière. Si le système de freinage principal fait défaut, on peut activer le frein arrière en appuyant sur la pédale de frein.



1. Pédale de frein

13) Repose-pied

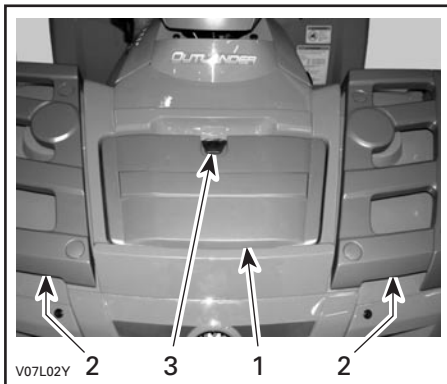
Situés sur les marchepieds, les repose-pieds servent à maintenir la stabilité des pieds du conducteur.



1. Repose-pied

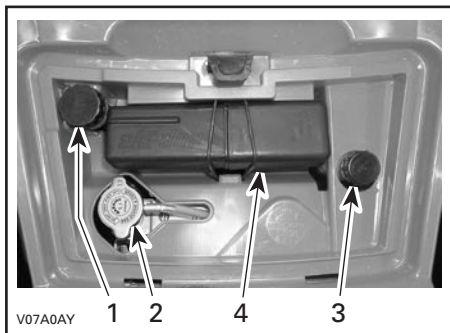
14) Panneau d'accès

Le panneau d'accès est situé sur l'aile avant, entre les porte-bagages avant. Pour ouvrir le panneau, le libérer, le soulever, puis l'enlever complètement.



1. Panneau d'accès
2. Porte-bagages avant
3. Loquet

Ce panneau permet d'accéder plus facilement au compartiment de service. Ce dernier renferme différents articles d'entretien tels le réservoir de liquide de frein arrière, le bouchon de radiateur, le réservoir de liquide de refroidissement et les porte-fusibles (derrière la boîte à outils).

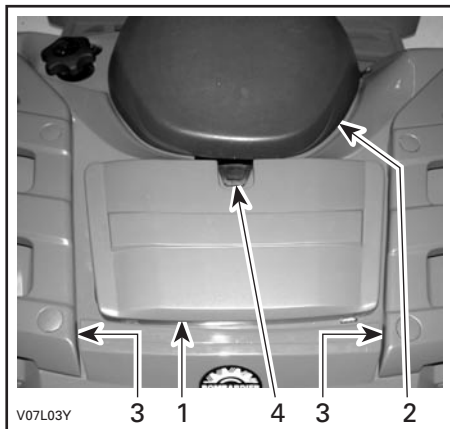


1. Réservoir de liquide frein arrière
2. Bouchon de radiateur
3. Réservoir de liquide de refroidissement
4. Boîte à outils

15) Compartiment de rangement arrière

Situé à l'arrière du véhicule, ce compartiment est commode pour emporter des effets personnels (bougies de rechange, trousse de premiers soins, etc.). Décrocher les attaches du couvercle, soulever doucement, puis enlever le couvercle.

Le compartiment comporte un bouchon de vidange. Au besoin, enlever le bouchon pour évacuer tout liquide, puis réinstaller le bouchon.



1. Couvercle du compartiment de rangement arrière
2. Siège
3. Porte-bagages arrière
4. Loquet

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est en marche, toujours placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le couvercle du compartiment de rangement. Ne jamais laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés dans le compartiment de rangement. Toujours accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule. Si on enlève le couvercle afin d'augmenter la contenance du compartiment, s'assurer que le contenu est bien arrimé et ne sera pas projeté à l'extérieur lorsque le véhicule roulera à bonne vitesse sur un terrain cahoteux. Ralentir.

16) Loquet de siège

Situé sous l'extrémité arrière du siège, ce loquet permet d'enlever le siège pour avoir accès au compartiment-moteur.



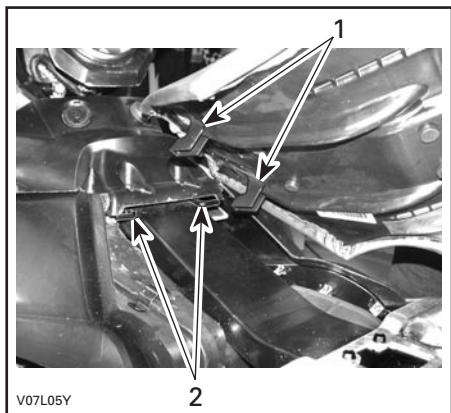
1. Loquet de siège

Dépose du siège

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

Pose du siège

Insérer les languettes avant du siège dans le crochet du châssis. Lorsque le siège repose bien en place, le pousser fermement vers le bas pour enclencher le loquet.



1. Insérer ces languettes dans le crochet
2. Crochets

AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement la tige de verrouillage du siège et la serrer au besoin. S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

17) Porte-bagages avant/arrière

Situé sur le dessus du châssis à l'avant et arrière, ce porte-bagages est commode pour transporter du matériel.

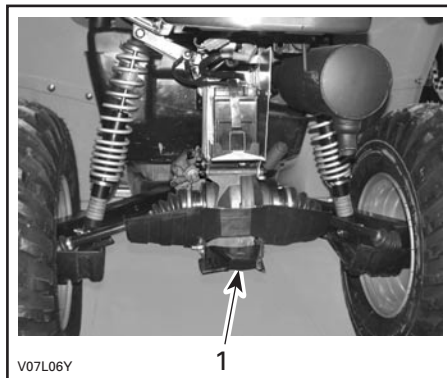
AVERTISSEMENT

Veiller à arrimer correctement le matériel au porte-bagages. Ne pas surcharger. S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction. Ne transporter aucun passager.

Se reporter à la section FICHES TECHNIQUES pour connaître les charges admissibles et les recommandations de répartition du poids.

18) Attelage de remorque

Situé près de l'essieu arrière, cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installer une rotule de grosseur recommandée par le fabricant de la remorque. Se reporter à la section FICHES TECHNIQUES pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



1. Attelage de remorque

AVERTISSEMENT

Veiller à installer la rotule de la grosseur qui convient à l'équipement à remorquer.

REMARQUE: Suivre les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

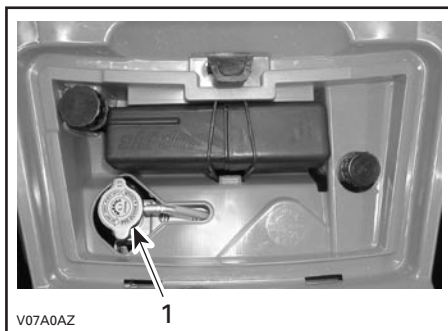
19) Bouchon de radiateur

Le bouchon est situé dans le compartiment de service, sous le panneau d'accès.

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

Pour retirer le bouchon de radiateur, appuyer dessus et le tourner dans le sens antihoraire. Procéder dans l'ordre inverse pour l'installer.



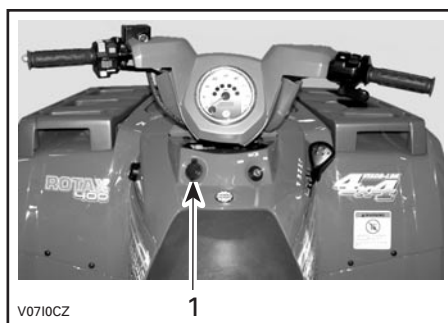
1. Bouchon de radiateur

20) Prise de courant 12 volts

Cette prise est située sur la console.

Elle est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le couvercle protecteur pour brancher un accessoire dans la prise. Toujours remettre le couvercle en place après utilisation afin de protéger la prise contre les intempéries.



1. Prise de courant

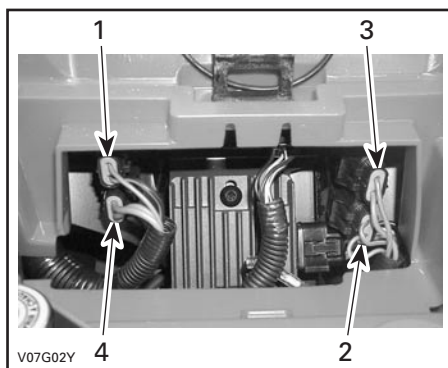
Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section FICHES TECHNIQUES.

Il est possible d'utiliser une alimentation auxiliaire pour brancher des accessoires supplémentaires. Il y a deux fils de cacher dans le faisceau de fils à l'arrière du véhicule. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour plus de détails.

21) Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Se reporter à la section ENTRETIEN pour plus de détails.

Les porte-fusibles sont situés dans le compartiment de service (derrière le la boîte à outils).



EMPLACEMENT DES FUSIBLES

1. Accessoires
2. Ventilateur
3. Principal
4. Système de charge

22) Boîte à outils

La boîte à outils est située dans le compartiment de service. Il comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base, le *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité*.

Voici les outils compris dans la boîte:

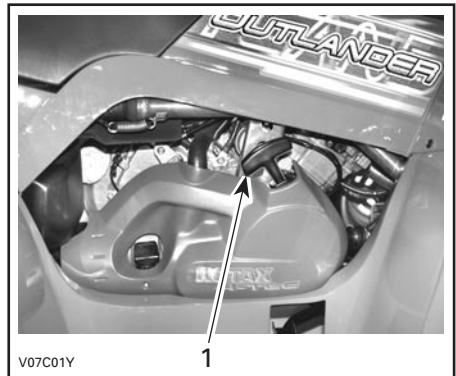
- pinces (1)
- tournevis
- clé ouverte 10/13 mm (1)
- clé ouverte 15/17 mm (1)
- clé à douille 10/14 mm (1)
- clé à douille 16/18 mm (1)
- jauge de pression d'air de pneu (1)
- clé Allen 3 mm (1)
- clé à amortisseur (1)
- fusible 30 A (1)
- fusible 20 A (1)
- fusible 15 A (1).

23) Poignée du démarreur à rappel

La poignée du démarreur à rappel sert à démarrer le moteur manuellement en cas de nécessité.

Procéder de la façon habituelle pour le démarrage en utilisant le démarreur à rappel plutôt que le démarreur électrique.

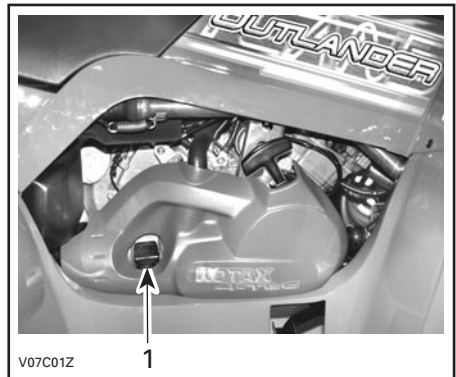
Il s'agit d'un dispositif à câble à rebobinage automatique, situé sur la droite du véhicule. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir, et continuer ensuite de tirer jusqu'à ce qu'on excède la **crête** de la course de compression (forte résistance de rotation), et tirer ensuite de façon vigoureuse. Relâcher la poignée lentement.



1. Poignée de démarreur à rappel

24) Jauge de niveau d'huile

La jauge est située du côté gauche du moteur. Elle sert à vérifier le niveau d'huile dans le moteur.



1. Jauge de niveau d'huile

LIQUIDES

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Cette section spécifie les liquides recommandés et les opérations nécessaires pour vérifier leurs niveaux. Se reporter à la section ENTRETIEN, qui indique comment procéder pour remplacer les liquides.

Carburant

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb ou un mélange essence-alcool (gasohol) contenant moins de 10% d'éthane ou de méthane, disponibles dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un indice d'octane de 87 ((R + M)/2) ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2. La pompe porte généralement une étiquette qui le précise.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

ATTENTION: Ne jamais mélanger de l'huile à l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur à quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter inférieur du moteur.

Niveau de carburant

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement audible lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir de carburant), faire vérifier et/ou réparer la motoneige avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

Huile à moteur et à transmission

Huile recommandée

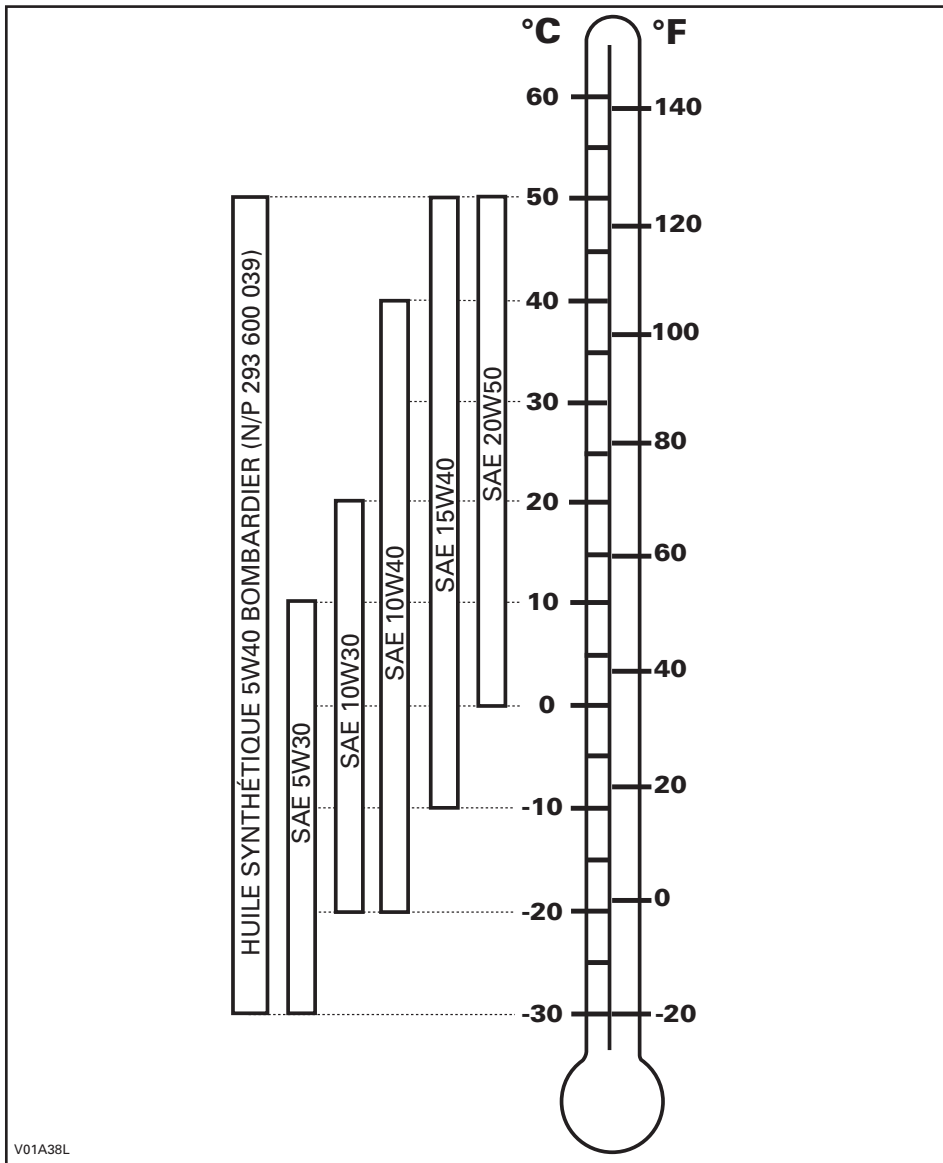
Utiliser une huile minérale pour moteurs à quatre temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. Toujours vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer que les lettres SG, SH ou SJ sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité.

REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la transmission. Pour une meilleure performance globale et une meilleure protection contre l'usure, utiliser de l'huile synthétique Bombardier 5W40 (N/P 293 600 039).

Viscosité de l'huile

La viscosité SAE 5W30 est recommandée pour toutes les saisons.

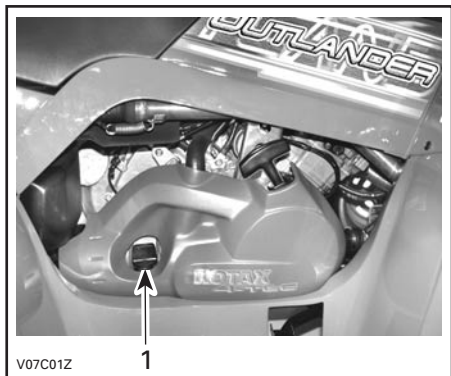
Consulter cependant le tableau ci-après pour choisir la viscosité appropriée aux journées de canicule en été et de grand froid en hiver.



V01A38L

Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir. Si on les fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur et la transmission pourraient être sérieusement endommagés. Essayer tout déversement d'huile.

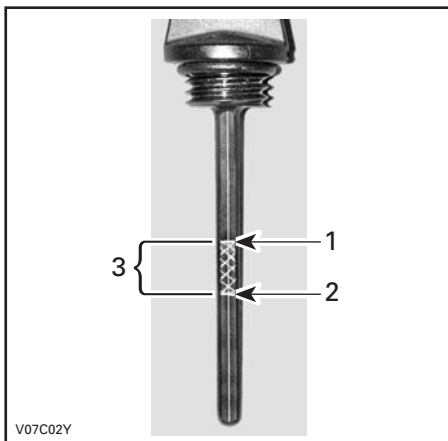


CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge de niveau d'huile

Le véhicule étant sur une surface de niveau et le moteur étant froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile en procédant comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer près de la marque de maximum ou à égalité avec cette dernière.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement
4. Ajouter de l'huile jusqu'à la marque de maximum au besoin.
5. Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Mettre un entonnoir dans le goulot de remplissage et remplir d'huile recommandée. **Ne pas trop remplir.**
6. Bien visser la jauge.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Toujours utiliser un antigel à base d'éthylène-glycol comportant des agents anticorrosifs destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

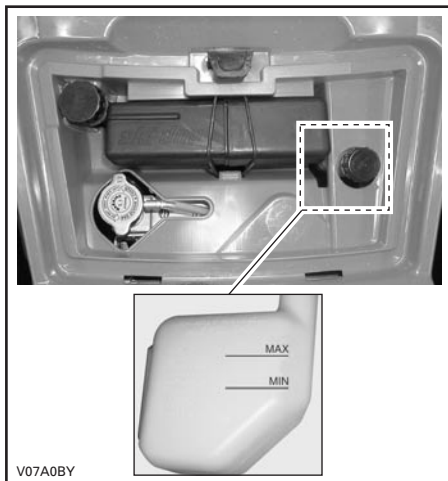
Le système de refroidissement doit être rempli avec un mélange d'eau et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel) ou avec un liquide de refroidissement pré-mélangé de Bombardier (N/P 293 600 038).

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Enlever le panneau d'accès.



Le véhicule étant sur une surface de niveau, le liquide de refroidissement doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (69°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter les déversements. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir. Remettre le panneau d'accès en place.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur. Ajouter du liquide au besoin.

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a fréquemment besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

Voir la section intitulée ENTRETIEN.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour obtenir un niveau approprié.

Niveau de liquide

Le véhicule étant sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas remplir à l'excès.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

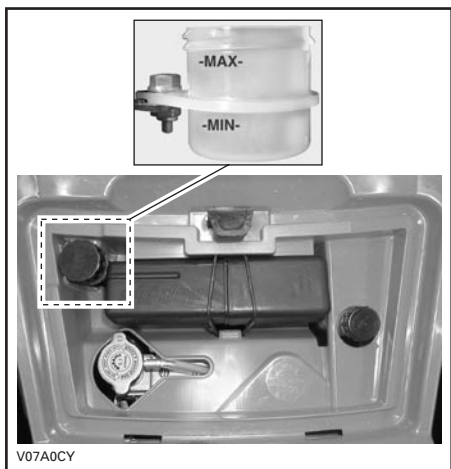
Réservoir de liquide de levier de frein

Tourner le guidon de manière à orienter les roues droit devant, afin de faire en sorte que le réservoir soit de niveau. Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspecter visuellement l'état du soufflet du levier. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



Réservoir de liquide de pédale de frein



Batterie

Ce véhicule est muni d'une batterie sèche qui ne nécessite aucun entretien.

Nettoyage

Nettoyer les bornes de la batterie à l'aide d'une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique afin de les protéger de la corrosion.

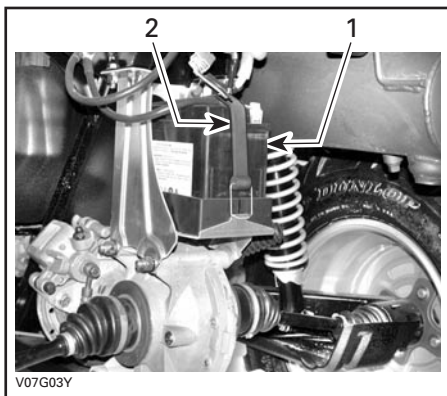
Dépose

Débrancher le câble (-) NOIR en premier, puis le câble (+) rouge.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble (-) NOIR d'abord.

Enlever les sangles de retenue, puis extraire la batterie du cadre.



1. Batterie
2. Sangle de retenue

Installation

Remettre la batterie dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Brancher le câble (+) ROUGE d'abord, puis le câble (-) NOIR. Toujours brancher le câble (+) ROUGE en premier.

REMARQUE: Placer le câble (-) NOIR entre les sangles de retenue et la batterie.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mélanger de l'huile à l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur à quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter inférieur du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **Toutefois, de brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 30 milles (50 km). Éviter d'accélérer ou de décélérer vigoureusement, de tirer une charge ou de circuler à plein régime.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier après les 10 premières heures d'utilisation ou dans les 30 jours suivant l'achat, le premier des deux prévalant. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

- Serrer le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne correctement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent correctement.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. La manette et la pédale doivent revenir complètement à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne, et le ramener ensuite à la position «P».
- Vérifier les niveaux de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du groupe d'entraînement présentent des fuites d'huile.

- S'assurer que le robinet de carburant est complètement ouvert (position ON).
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- S'assurer que le couvercle du compartiment de rangement avant est correctement fixé.
- S'assurer que le siège est correctement fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée aux porte-bagages.
- Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible au timon et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée à l'attelage.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du commutateur d'éclairage, du feu arrière et des lampes témoins.
- Démarrer le moteur et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.
- Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.

Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier s'il y a lieu.

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «P» ou «N».

REMARQUE: Pour plus de commodité, un mode spécial permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la manette de frein, ou encore sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage.

Pour démarrer le moteur, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN», introduire la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à la position «ON», puis appuyer sur le bouton de démarrage.

Démarrage à froid

Introduire la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à la position «ON».

REMARQUE: Ne pas oublier de mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN».

Par temps froid, c'est-à-dire sous 0°C (32°F), placer le levier d'étrangleur en position «FULL».



1. Position «FULL»

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage pendant plus de 30 secondes. Observer une période de repos entre les tentatives de démarrage afin de laisser le démarreur refroidir. Prendre garde aussi de mettre la batterie à plat.

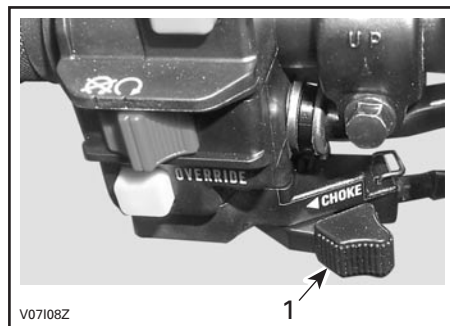
REMARQUE: On peut utiliser l'accélérateur pour faciliter le démarrage du moteur. Appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur. Toutefois, si on ouvre trop les gaz, le système d'étrangleur ne sera pas activé.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

Après quelques secondes, enfoncer le levier d'étrangleur de la position complètement tiré à une position intermédiaire jusqu'à ce que le moteur atteigne un régime normal.

REMARQUE: Un usage excessif de l'étrangleur peut noyer le moteur et rendre le démarrage plus difficile. Se reporter alors à la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Lorsque le moteur est chaud, placer le levier à la position «OFF» et relâcher les freins.



1. Position «OFF»

Démarrage à chaud

Procéder de la façon décrite précédemment, sans étrangleur. Si le moteur ne démarre pas après 2 tentatives de 5 secondes avec le démarreur électrique, tirer le levier d'étrangleur à mi-chemin. Démarrer le moteur sans actionner le levier d'accélérateur. Après quelques secondes, placer le levier d'étrangleur à la position «OFF».

Démarrage manuel d'urgence

AVERTISSEMENT

Toujours mettre le levier sélecteur à la position «P» ou «N» avant de démarrer le moteur manuellement.

Un mécanisme de démarrage manuel est prévu en cas de panne du système de démarrage électrique.

Si la lampe témoin du moteur est éteinte, cela signifie que le système électrique se trouve en mode d'arrêt automatique. Tourner la clé d'allumage à la position «OFF» et ensuite à la position «ON» pour la réactiver.

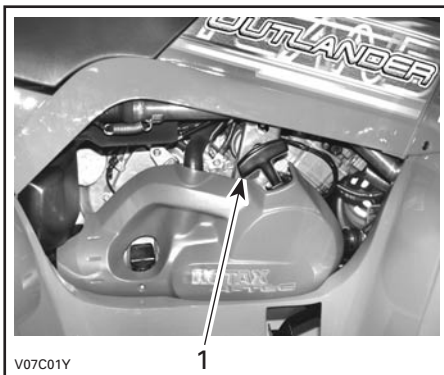
Procéder de la façon décrite précédemment, mais en utilisant le démarreur à rappel.

Empoigner fermement la poignée du démarreur à rappel, puis tirer lentement pour lancer le moteur jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir.

Continuer jusqu'à ne plus sentir de résistance, puis relâcher la poignée.

Empoigner de nouveau la poignée du démarreur et lancer le moteur.

Recommencer du début au besoin.



1. Saisir fermement la poignée du démarreur à rappel et tirer vigoureusement

Pour arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule sur une surface inclinée.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser complètement le véhicule.

Actionner le frein de stationnement au moyen du loquet de la manette de frein.

Mettre le levier sélecteur à la position «P».

Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position «OFF».

Mettre la clé de contact à la position «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Changement de vitesse de transmission

Laisser le moteur tourner au ralenti pour le réchauffer.

Serrer les freins et sélectionner la gamme de vitesse voulue («H» ou «L»).

REMARQUE: Les freins doivent être serrés pour qu'on puisse mettre le levier sélecteur en position «P».

Relâcher les freins.

ATTENTION: S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le VTT.

Presser graduellement la manette d'accélérateur afin d'augmenter le régime moteur et ainsi mettre en prise la transmission à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsque la manette d'accélérateur est relâchée, le régime moteur diminue.

Utilisation de la marche arrière

ATTENTION: Lorsqu'on passe de la marche avant à la marche arrière ou vice versa, toujours immobiliser complètement le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

Les mêmes consignes que pour les CHANGEMENTS DE VITESSE (voir plus haut) s'appliquent, sauf que le levier sélecteur doit être placé à la position «R».

Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

On peut activer ou désactiver le mode 4 roues motrices lors que le véhicule est arrêté.

ATTENTION: Le véhicule doit être arrêté pour enclencher ou déclencher le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut subir des dommages mécaniques si le sélecteur est enclenché ou déclenché lorsqu'en mouvement.

ATTENTION: Si les roues arrière patinent, relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti avant de sélectionner le mode 4 roues motrices.

Le mode 4 roues motrices est activé lorsque le sélecteur se trouve vers le bas.



V0710DY

MODE 4 ROUES MOTRICES

Pour désactiver le mode 4 roues motrices, appuyer sur le sélecteur 2 roues motrices.



V0710EY

MODE 2 ROUES MOTRICES

Le sélecteur à la position 2 roues motrices, le véhicule est en mode 2 roues motrices en tout temps.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé

Lorsque le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit.

Tourner l'interrupteur d'allumage à la position «ON» et s'assurer que l'étrangleur n'est pas en fonction.

S'assurer que le levier sélecteur est à la position «P».

Presser à fond la manette d'accélérateur tout en démarrant le moteur.

Dès que le moteur démarre, relâcher la manette d'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

Nettoyer tout autour du câble de bougie et le retirer. Enlever la bougie (les outils nécessaires sont dans la boîte à outils).

AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection et des gants lorsqu'on nettoie l'orifice de bougie.

Actionner le démarreur à quelques reprises. Verser une petite quantité d'huile à moteur dans le cylindre (l'équivalent du bouchon d'une pinte d'huile). Ensuite, installer une nouvelle bougie si possible ou une bougie propre et sèche.

Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut. Si l'on noie encore le moteur, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Surchauffe du moteur

Si le moteur surchauffe et que la lampe témoin s'allume, essayer ce qui suit:

Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section ENTRETIEN.

AVERTISSEMENT

Le radiateur peut être brûlant. Porter des gants ou laisser refroidir le radiateur.

Réduire la vitesse du véhicule, mais essayer de maintenir le véhicule en mouvement afin d'assurer la circulation d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre le levier sélecteur à la position «P». Arrêter le moteur.

Placer l'interrupteur d'allumage à la position «ON» (**NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR**). Le radiateur refroidira grâce au ventilateur de radiateur.

Laisser le moteur refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et refaire le plein si possible.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier dans les plus brefs délais.

Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il est impératif de rincer le véhicule à l'eau douce afin de le préserver ainsi que ses composants. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016). Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Lorsque le véhicule est utilisé dans la boue, il est recommandé de le rincer afin de le préserver, ainsi que ses composants, et de maintenir la propreté du feu arrière et des phares.

REMARQUE: Ne jamais utiliser un nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un boyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait entraîner des dommages électriques ou mécaniques.

Capotage

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettre le VTT dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues) et attendre 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein au besoin avant de démarrer le moteur. Si la lampe témoin de pression d'huile reste allumée une fois qu'on a démarré le moteur, arrêter le moteur et consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier dès que possible.

Submersion du véhicule

Si le véhicule est submergé, on devra se rendre dès que possible chez un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. **NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR!** Le VTT peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

Entreposage et préparation présaisonnaire

AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier tel qu'il est prescrit dans le **TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN**.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il importe de le remiser correctement.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour connaître les consignes appropriées.

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel. Si on ne connaît pas les méthodes de réglage et les pratiques d'entretien sécuritaires, s'adresser à son concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	VÉRIF. APRÈS 10 h D'UTILISATION OU 185 mi (300 km) ①	TOUTES LES				À EFFECTUER PAR
		25 h OU AUX 470 mi (750 km)	50 h OU AUX 930 mi (1500 km)	100 h, TOUS LES ANS OU AUX 1865 mi (3000 km)	200 h, TOUS LES 2 ANS OU AUX 3730 mi (6000 km)	
I: Inspecter, vérifier, nettoyer, régler, lubrifier, remplacer au besoin N: Nettoyer L: Lubrifier R: Remplacer						
MOTEUR/TRANSMISSION						
Huile à moteur/à transmission et filtre ④	R		R			CLIENT
Nettoyage du tamis à huile à moteur/à transmission					N	CONCESS.
Réglage des soupapes	I			I		CONCESS.
Fixations des supports de moteur	I			I		CONCESS.
Échappement	I			I		CONCESS.
Pare-étincelles				N		CLIENT
État des joints d'étanchéité	I			I		CONCESS.
Liquide de refroidissement ④	I			②	R	CLIENT
Essai de pression du bouchon de radiateur/du système de refroidissement	I				I	CONCESS.
État/propreté du radiateur (ailettes du radiateur) ③	I		I			CLIENT
Courroie d'entraînement				I		CLIENT
État/propreté des poulies motrice et menée				N		CONCESS.
Propreté et étanchéité du conduit d'admission/de sortie d'air de la transmission à changement de vitesse continu	I		I			CONCESS.
État du câble de démarreur à rappel				I		CONCESS.
SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Filtre à air ④		N ③		R ③		CLIENT
Conduits de carburant et raccords	I			I		CONCESS.
Tamis du réservoir de carburant					R	CONCESS.
Réglage du carburateur	I			I		CONCESS.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE						
Bougie	I			R		CONCESS.
Connexions de la batterie	I		I			CLIENT
Faisceaux de câblage, câbles et conduits	I			I		CONCESS.
État de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage et de l'interrupteur d'arrêt du moteur ④	I			I		CLIENT
État du système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, visée du faisceau des phares, etc.) ④	I			I		CLIENT
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT						
Soufflets d'arbre d'entraînement avant et arrière et protecteurs ④	I	I				CLIENT

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	VERIF. APRES 10 h D'UTILISATION OU 185 mi (300 km) ①	TOUTES LES				À EFFECTUER PAR
		25 h OU AUX 470 mi (750 km)	50 h OU AUX 930 mi (1500 km)	100 h, TOUS LES ANS OU AUX 1865 mi (3000 km)	200 h, TOUS LES 2 ANS OU AUX 3730 mi (6000 km)	
Joint d'arbre d'entraînement arrière			I			CONCESS.
Joint d'arbre de transmission arrière (raccords de graissage)	I		L			CONCESS.
État des roulements de roue				I		CLIENT
Huile du différentiel avant et arrière, joints et reniflards	I		I		R	CONCESS.
DIRECTION/COMMANDE						
Dispositif de fixation du guidon				I		CONCESS.
Levier, logement et câble d'accélérateur ④	I		I			CLIENT
Câble de l'étrangleur ④	I		I			CLIENT
Système de direction ③	I			I		CONCESS.
Rotules de barre d'accouplement			I			CONCESS.
Écrous de roue et goujons	I		I			CLIENT
Usure et pression des pneus ④	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Parallélisme des roues avant	I			I		CONCESS.
SUSPENSION						
Bras longitudinaux ④				I		CONCESS.
Amortisseurs ④			I			CONCESS.
Bras triangulaires			I			CLIENT
FREINS						
Liquide de frein avant/arrière ④	I	I			R ⑤	CLIENT
Plaquettes de frein		I				CLIENT
Système de freinage (disques, canalisations, etc.)				I		CLIENT
CARROSSERIE/CHÂSSIS						
Compartment-moteur	N		N			CLIENT
Châssis				I		CONCESS.
État de l'attelage et de la rotule (s'il y a lieu)	I		I			CLIENT
Fixations du châssis			I			CLIENT
Fixations du siège	LORS DE CHAQUE RANDONNÉE					CLIENT
Nettoyage et protection du véhicule			N			CLIENT

① Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

② Toutes les 100 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement.

③ Plus souvent lorsqu'on en fait l'usage dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés ou boueux ou encore dans des conditions détrempeées.

④ Élément d'inspection de préutilisation.

⑤ À être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

ENTRETIEN

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on enlève un dispositif de verrouillage (ex.: patte de verrouillage, attache autofreinée, etc.) lors du démontage ou du remontage, toujours le remplacer par un neuf.

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

REMARQUE: Cette section décrit entre autres la marche à suivre pour remplacer les liquides. Se reporter à la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

Moteur/transmission

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange devrait être faite lorsque le moteur est chaud.

AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile lorsque le moteur est chaud. Attendre que l'huile soit moins chaude.

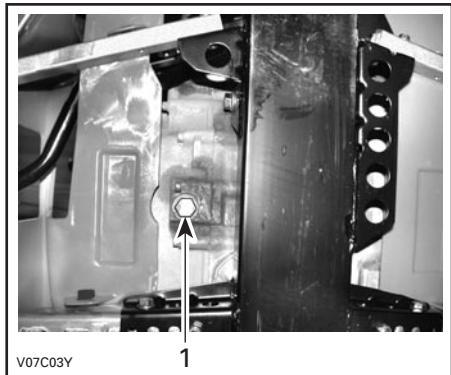
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange d'huile.

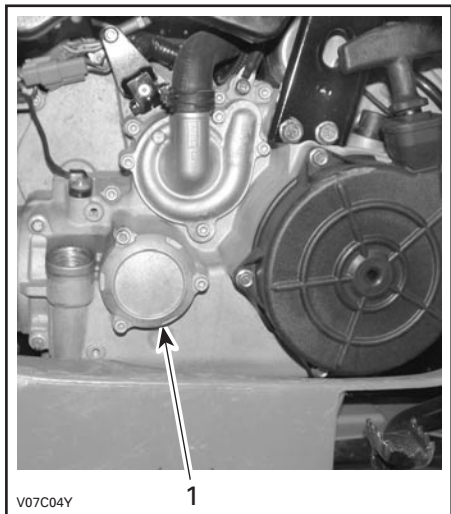


1. Bouchon de vidange d'huile

Attendre suffisamment longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre à huile.

Enlever le couvre-moteur droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

REMARQUE: Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place. Refaire le plein du moteur au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, se reporter à la section FICHES TECHNIQUES.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange d'huile ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur. Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile. Refaire le plein au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Nettoyage du tamis d'huile

Nettoyer le tamis d'huile toutes les 200 heures, aux 2 ans ou tous les 6000 km (3730 mi).

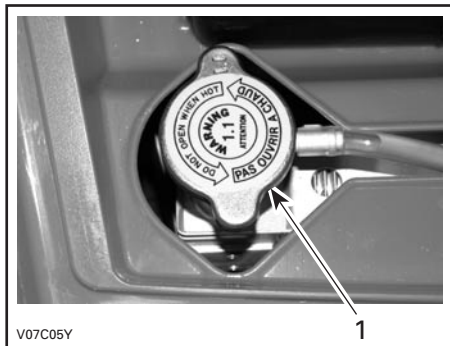
S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

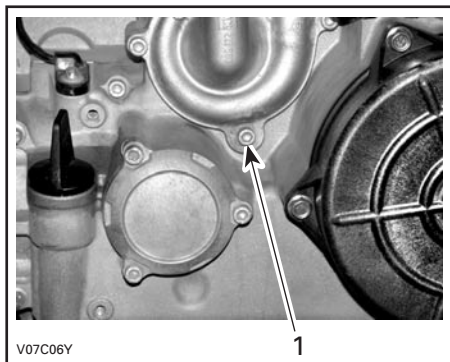
Ouvrir le panneau d'accès et retirer le bouchon de radiateur.



1. Bouchon de radiateur

Retirer le couvre-moteur du côté droit du véhicule.

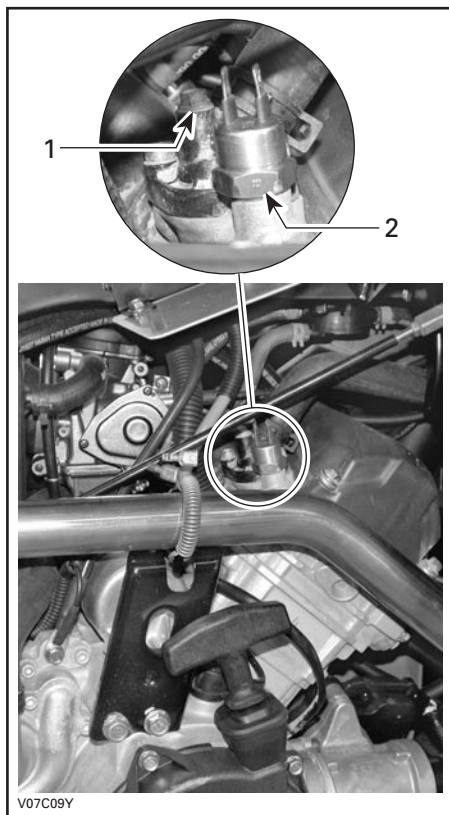
Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide de refroidissement dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

REMARQUE: Ne pas dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement complètement.

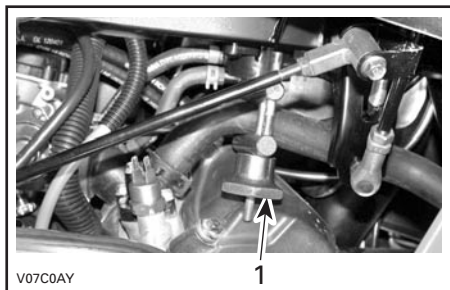
Débrancher les connecteurs de la sonde de température du moteur, puis dévisser la vis de purge sur le dessus du logement de thermostat.



1. Vis de purge
2. Sonde de température du moteur

Vidanger complètement le système et réinstaller le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Installer un grand pince-boyau (N/P 529 032 500) sur le boyau entre le radiateur et le logement de thermostat.



1. Pince-boyau

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement atteigne l'orifice du logement de thermostat. Installer la vis de purge puis enlever le pince-boyau.

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur la manette d'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur. Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a suffisamment de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Courroie d'entraînement

Pour vérifier la courroie d'entraînement, enlever le couvercle de la transmission à changement de vitesses continu du côté gauche du véhicule.

Mesurer et vérifier la courroie d'entraînement. Si la largeur de la courroie d'entraînement est égale ou inférieure à 30 mm (1-3/16 po), ou encore si la courroie présente des parties plates, des fissures ou des dommages, la remplacer.

Réglage des soupapes

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour le réglage des soupapes.

S'il n'y a pas suffisamment de jeu, il pourrait y avoir une perte de puissance ou les soupapes pourraient être endommagées. S'il y a trop de jeu, le moteur sera bruyant.

Pare-étincelles

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine.

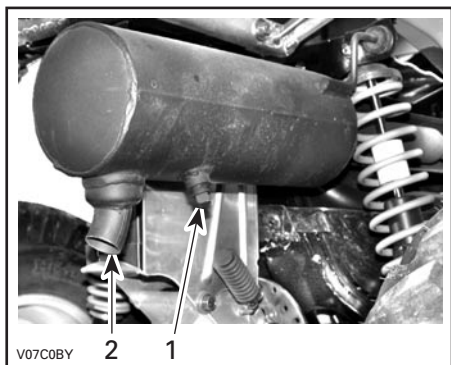
AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser fonctionner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais effectuer cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer de l'absence de matières combustibles à proximité. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à la position «P».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



1. Bouchon de purge
2. Silencieux

Bloquer l'extrémité du silencieux avec un chiffon d'atelier, puis démarrer le moteur.

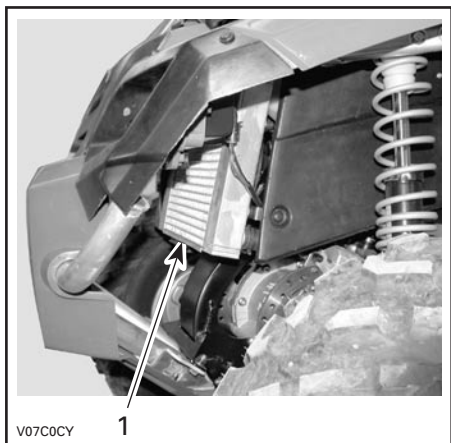
Augmenter momentanément le régime moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre en place le bouchon de purge.

Radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



1. Radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Celles-ci doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si disponible, rincer les ailettes du radiateur au moyen d'un boyau d'arrosage.

AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Laisser d'abord le radiateur refroidir.

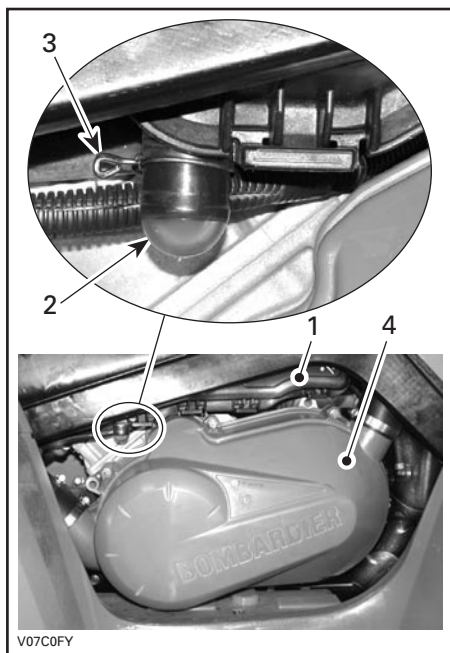
ATTENTION: Procéder avec soin pour ne pas endommager les ailettes du radiateur en les nettoyant. N'utiliser aucun objet ni outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE LORSQU'ON LES RINCE AU MOYEN D'UN BOYAU. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour qu'il vérifie le système de refroidissement.

Système d'admission d'air

Nettoyage et égouttage du filtre à air

Inspecter périodiquement le tube de vidange du boîtier de filtre à air à la recherche d'eau ou de dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation
4. Couvercle de la transmission à changement de vitesses continu

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé dans un milieu poussiéreux, adopter un intervalle d'inspection plus court que celui indiqué au TABLEAU D'ENTRETIEN.

Si l'on découvre de l'eau ou des dépôts, presser et enlever la fixation. Sortir le tube de vidange.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur si l'on découvre de l'eau dans le tube de vidange.

Si l'on découvre de l'eau ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

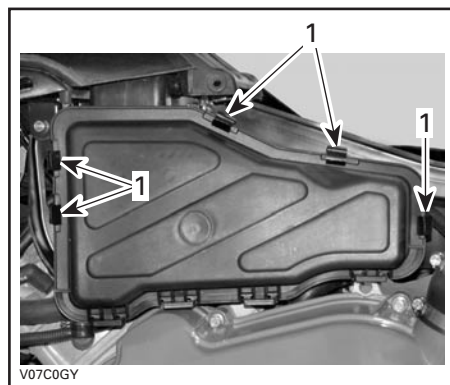
Enlever le filtre à air en procédant comme suit.

Dépose du filtre à air

ATTENTION: Ne jamais enlever ni modifier de composants du boîtier de filtre à air. La carburation du moteur est réglée spécifiquement en fonction de ces composants. Autrement, on peut amoindrir les performances du moteur ou même l'endommager.

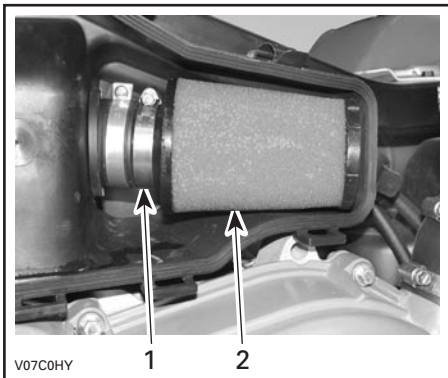
Enlever le siège.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Dégager les fixations

Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



1. Fixation
2. Filtre à air

Verser une solution nettoyante (N/P 293 600 059 ou l'équivalent) dans un seau. Y tremper le filtre plusieurs fois jusqu'à ce qu'il soit propre. Rincer à l'eau tiède.

Pendant que le filtre trempe dans la solution nettoyante, nettoyer le boîtier de filtre à air.

Laisser ensuite le filtre sécher complètement.

Une fois le filtre sec, huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 293 600 058 ou l'équivalent).

Installation du filtre à air

Remettre correctement en place les pièces enlevées, dans l'ordre inverse de leur dépose.

Système électrique

Batterie

AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est en place dans le véhicule.

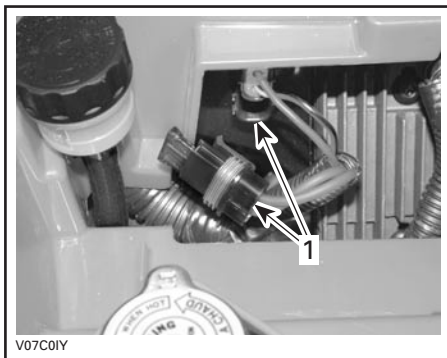
Nettoyer les bornes de la batterie avec une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique afin de les protéger contre l'oxydation.

Fusibles

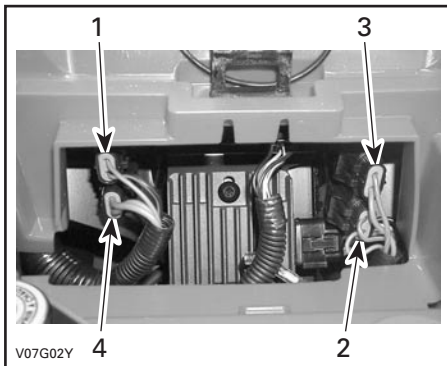
Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même puissance.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une capacité supérieure, car cela pourrait entraîner des dommages importants.

Les fusibles sont situés dans le compartiment de service, derrière la boîte à outils.

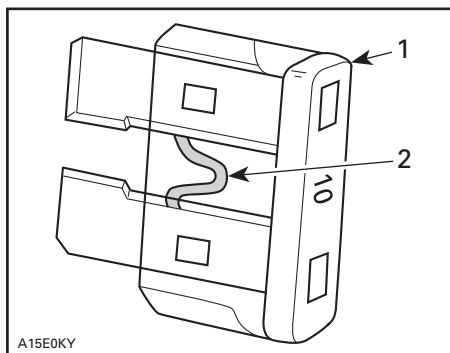


1. Porte-fusibles



1. Accessoires (15 A)
(prise de courant et alimentation auxiliaire)
2. Ventilateur (20 A)
3. Principal (20 A)
4. Système de charge (30 A)

Pour retirer un fusible du porte-fusibles, enlever le couvercle du porte-fusibles puis tirer simplement dessus. Vérifier si le filament est intact.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est intact

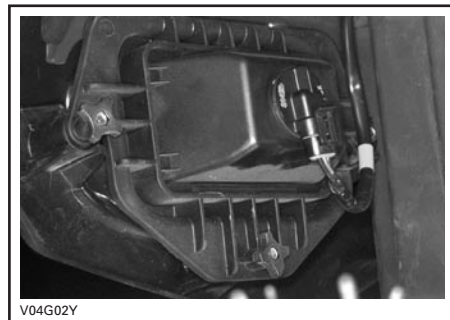
Remplacement des ampoules

Toujours vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après son remplacement.

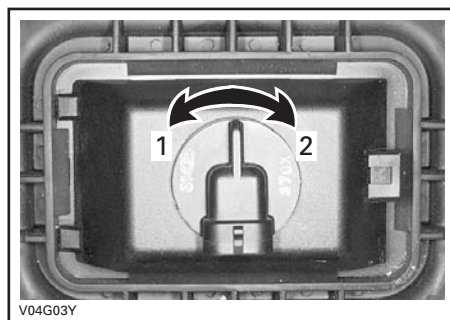
Phares

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durée de vie en sera réduite. Si on a touché à la partie de verre, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique, qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Débrancher le connecteur de l'ampoule.



Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire puis retirer le phare.

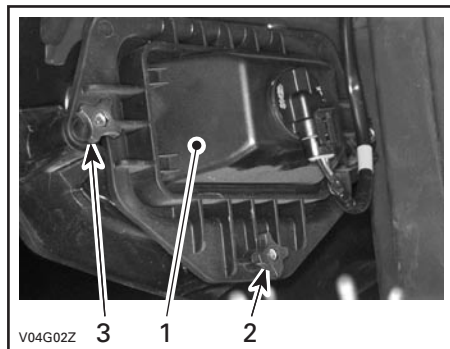


1. Déverrouiller
2. Verrouiller

Remettre correctement en place les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Régler le faisceau lumineux en procédant comme suit:

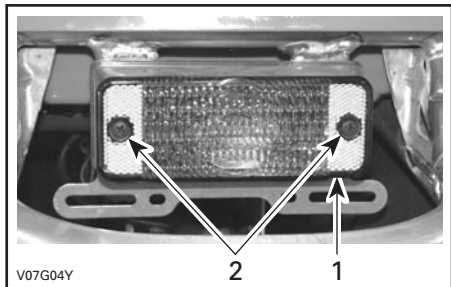
Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau et son orientation latérale selon ses préférences. Régler les deux phares de la même manière.



1. Couvercle du phare
2. Réglage en hauteur du faisceau
3. Réglage latéral du faisceau

Feu arrière

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.



1. Lentilles
2. Vis

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant la pression, la tourner dans le sens antihoraire afin de la dégager.

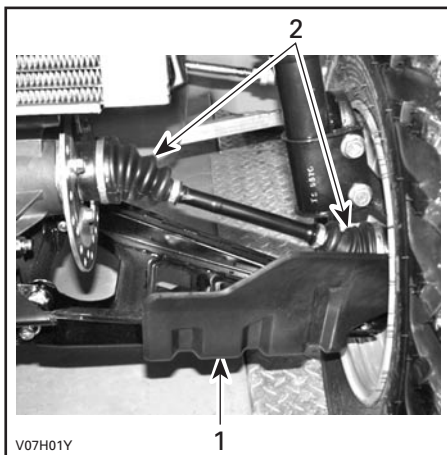
Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant d'abord dans sa douille, puis maintenir la pression tout en la tournant dans le sens horaire.

Groupe d'entraînement

Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

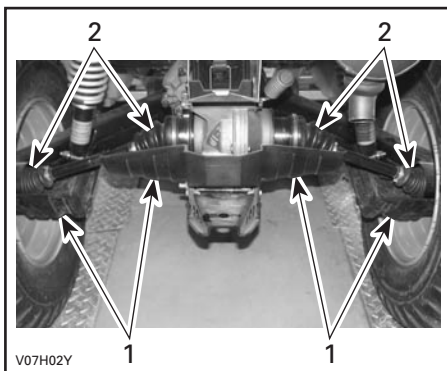
Inspection

Inspecter visuellement les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement. Examiner si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres. Rechercher les fissures, les déchirures, les fuites de graisse, etc., sur les soufflets. Réparer ou remplacer les pièces endommagées selon les besoins.



AVANT DU VÉHICULE

1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement



ARRIÈRE DU VÉHICULE

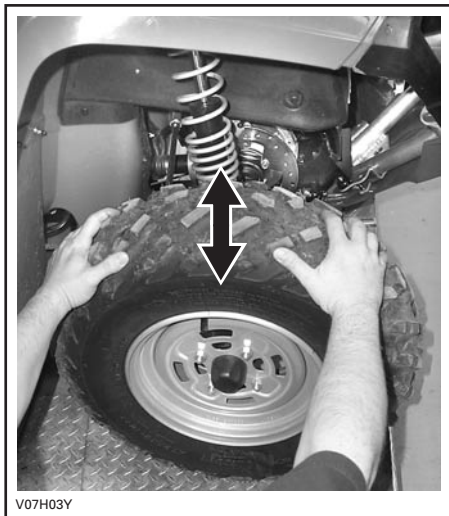
1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

Roue

Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est d'autant plus important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

État des roulements de roue

Tenir fermement la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.



V07H03Y

Pneus et roues

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. En cas de sous-gonflage, le pneu risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. En cas de sur-pression, le pneu risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme les pneus sont de type basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont «froids», c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DES PNEUS		
	AVANT	ARRIÈRE
RECOMMANDÉE	28 kPa (4 lb•po ²)	31 kPa (4.5 lb•po ²)
MINIMUM	31 kPa (3.5 lb•po ²)	28 kPa (4 lb•po ²)

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour le tout-terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe manuelle et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

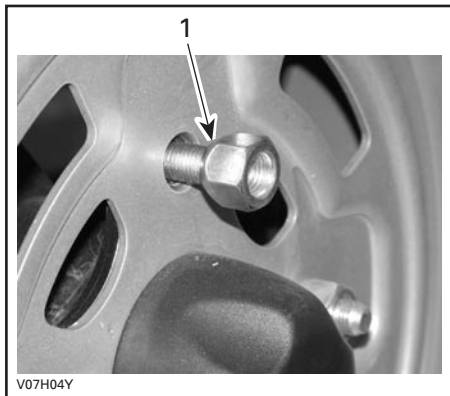
Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas faire la permutation des pneus entre les roues. Les pneus avant et arrière sont de tailles différentes. Les pneus sont directionnels et il faut veiller à maintenir leur sens de rotation correct pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Dépose d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule. Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue en place, on recommande d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets. Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis exercer un couple final de 70 N•m (52 lbf•pi).



1. Côté conique de l'écrou

ATTENTION: Toujours utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 039). Si on utilisait d'autres écrous, la jante pourrait être endommagée.

Systemes de direction/ de commande

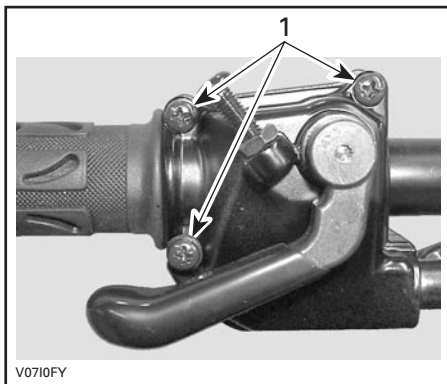
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant pour câbles Bombardier (N/P 293 600 041) ou un lubrifiant équivalent.

AVERTISSEMENT

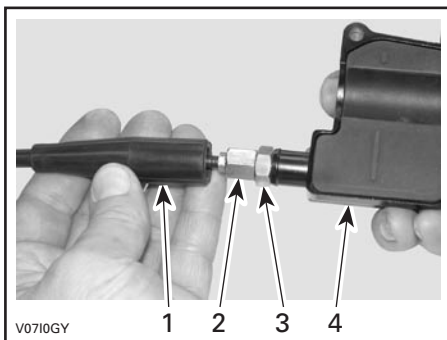
L'utilisation d'un autre lubrifiant pourrait faire en sorte que la manette d'accélérateur/le câble fonctionne mal.

Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlever ces vis

Séparer la manette. Déplacer le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

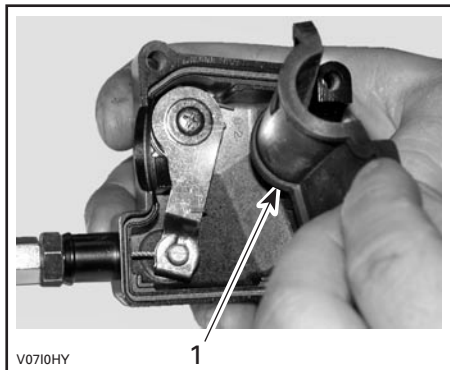


1. Protecteur de caoutchouc
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

Retirer:

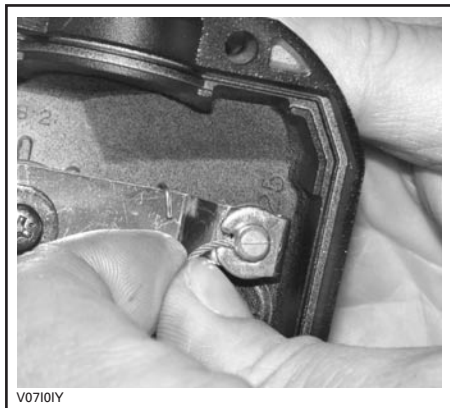
- le protecteur de logement interne



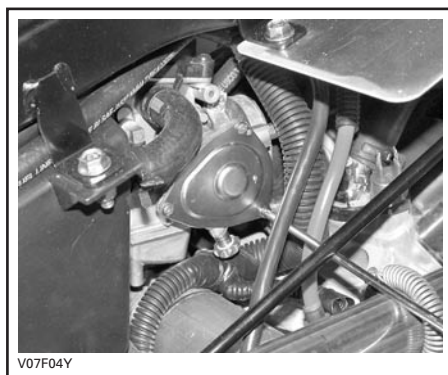
1. Protecteur de logement interne

- le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Enlever le couvercle latéral du carburateur.



Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.



⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection et des gants lorsqu'on lubrifie un câble.

REMARQUE: Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant ne se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carburateur.

Réinstaller et régler le câble.

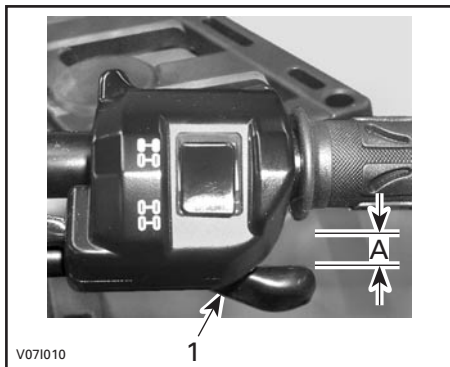
Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



1. Manette d'accélérateur
A. 3 à 6 mm (1/8 à 7/32 po)

Le levier sélecteur en position «P», démarrer le moteur. Vérifier si le câble d'accélérateur est correctement réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si le régime du moteur augmente, régler le jeu de la manette d'accélérateur de nouveau.

Suspension

Lubrification

Lubrifier les bras triangulaires avant avec de la graisse synthétique (N/P 293 550 010). Deux raccords de graissage se trouvent sur chaque bras triangulaire.

Inspection

Suspension avant

Vérifier si les jambes McPherson présentent des fuites d'huiles ou tout autre dommage. Vérifier la solidité des fixations. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Suspension arrière

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. En cas de fuite ou d'autre anomalie, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Bras longitudinaux

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier si on décèle une de ces situations.

Bras triangulaires

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés d'une quelconque façon. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Réglage

Amortisseurs arrière

⚠ AVERTISSEMENT

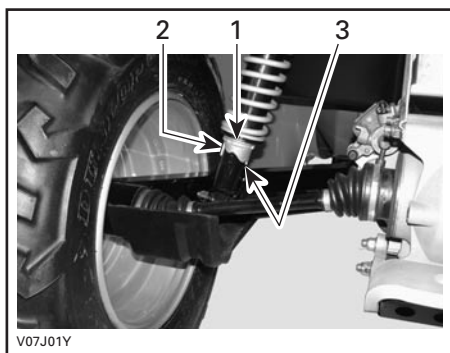
Les cames de réglage de droite et de gauche doivent toujours être réglées à la même position. Ne jamais régler une seule came. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même entraîner un accident.

Réglage de la précharge

Régler la précharge du ressort en tournant la came de réglage à l'aide de la clé de réglage qui se trouve dans la boîte à outils.

Tourner les cames de réglage dans le sens horaire pour obtenir un réglage plus rigide lorsque la route est en mauvais état, qu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque.

Tourner les cames de réglage dans le sens antihoraire pour obtenir un réglage plus souple lorsque la route est en bon état et qu'on ne transporte qu'une faible charge.



1. Cames de réglage
2. Réglage souple
3. Réglage rigide

Freins

Freins avant et arrière

Les freins avant et arrière sont de type hydraulique à disque. Ils sont autorégulants et ne requièrent aucun réglage.

La manette et la pédale de frein ne requièrent aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- que le système de freinage ne présente aucune fuite
- si les freins sont spongieux
- si les disques de frein présente une usure excessive
- si les plaquettes de frein sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITE D'USURE	
Plaquettes de frein	1 mm (.040 po)
Disques avant	3.5 mm (.138 po)
Disque arrière	4.3 mm (.170 po)

⚠ AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour la vidange du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage.

Carrosserie et châssis

Zone moteur

Vérifier si la zone moteur présente des dommages et des fuites. S'assurer que tous les colliers de tuyauterie sont bien serrés et qu'aucun tuyau n'est fissuré, plié ni endommagé de quelque autre façon.

Inspecter le silencieux, la batterie et les fixations du réservoir. S'assurer que les connexions électriques ne sont pas corrodées et sont bien serrées.

Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

État de l'attelage et de la rotule

S'assurer que les fixations sont bien serrées, et que la rotule est bien ajustée dans l'attelage de la remorque et qu'elle est en bon état. Resserrer correctement les fixations s'il y a lieu et remplacer la rotule si elle est usée.

Fixations de châssis

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Resserrer au besoin.

Fixations de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet et la tige sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier pour tout remplacement de pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un boyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait entraîner des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement afin de prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec une solution d'eau chaude et de savon (détergents doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

Tout en lisant le présent *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Chargement

⚠ AVERTISSEMENT

La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage sont influencées lorsqu'on charge et utilise le véhicule. Il est, par conséquent, important de bien répartir cette charge. Ne jamais surcharger, remorquer ni transporter une charge de façon inadéquate. Toujours s'assurer que la charge est bien fixée et bien répartie sur le ou les supports ou dans la boîte de rangement arrière avant d'utiliser le véhicule. Pour plus de sécurité, réduire sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Toujours fixer la charge le plus bas possible le ou les supports ou dans la boîte de rangement arrière afin de réduire l'effet d'un centre de gravité plus élevé. À défaut de suivre ces recommandations, on pourrait agir sur la maniabilité du véhicule et provoquer ainsi un accident entraînant des blessures graves, y compris un risque de décès. Pour de plus amples renseignements, consulter le *Guide de sécurité*.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

CHARGE MAXIMALE PERMISE: 230 kg (500 lb)

(comprend le poids du conducteur, de toute autre charge et de tout accessoire ajouté)

80 kg (175 lb)

Comprend le poids du porte-bagages, le compartiment de rangement et la charge admissible au timon

40 kg (90 lb)

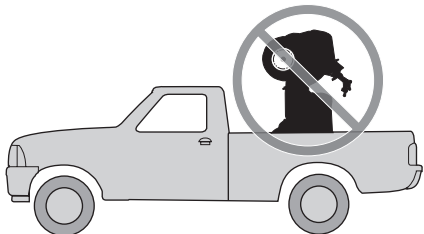


V07A0DL

Transport

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec des sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT



V00A174

Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (c'est-à-dire sur ses quatre roues).

Placer le robinet de carburant à la position «OFF».

Mettre le levier sélecteur à la position «P» et serrer le frein de stationnement.

Arrimer le véhicule par le pare-chocs à l'avant et à l'arrière.

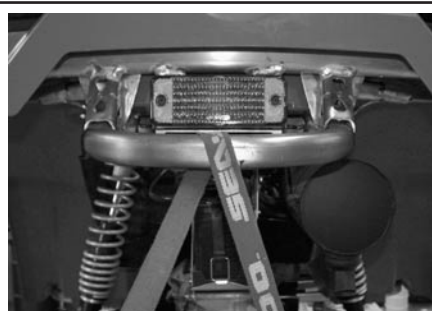
ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

Emplacement à l'avant



V07A0EY

Emplacement à l'arrière



V07A0FY

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce VTT derrière une voiture ou tout autre véhicule.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: *Le moteur ne tourne pas*

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. L'interrupteur d'allumage se trouve à la position «OFF».	Placer l'interrupteur à la position «ON».
2. La transmission n'est pas réglée à la position «P» ou «N».	Placer la transmission à la position «P» ou «N», ou appuyer sur la manette de frein.
3. Fusible grillé.	Vérifier le fusible principal.
4. Batterie faible ou connexions desserrées.	Vérifier le fusible du système de charge. Vérifier l'état des connexions et des bornes. Faire vérifier la batterie. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: *Le moteur tourne, mais refuse de démarrer*

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Fusible grillé.	Vérifier l'état du fusible principal.
2. Le mélange n'est pas suffisamment riche pour faire démarrer un moteur froid.	Vérifier le niveau de carburant et la méthode de démarrage, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'étrangleur.
3. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).	Voir les OPÉRATIONS SPÉCIALES.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).	Vérifier le niveau de carburant. Tourner le robinet de carburant à la position «ON» (essayer également à la position «RES»). Une panne de la pompe à carburant ou du carburateur peut s'être produite. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
5. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).	Vérifier l'état du fusible principal. Enlever la bougie et la rebrancher ensuite à la bobine d'allumage. Vérifier si l'interrupteur d'allumage et/ou l'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à la position «ON». Mettre le moteur en marche lorsque la bougie est mise à la masse sur le moteur, loin du trou de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer la bougie. Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
6. Compression du moteur.	Lorsqu'on actionne le moteur au moyen du démarreur à rappel, on devrait percevoir les «cycles» de résistance lorsque le piston parvient au point mort haut. Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une perte importante de compression. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Accélération ou puissance insuffisante du moteur	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée ou endommagée.	Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. Réglages du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
4. Surchauffe du moteur.	Voir la rubrique SURCHAUFFE DU MOTEUR dans OPÉRATIONS SPÉCIALES. Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
5. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier s'il y a des dépôts dans le boyau de vidange du boîtier de filtre à air. Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.
6. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Retours de flamme dans le moteur	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système d'échappement fuit.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
2. Le moteur tourne en surchauffant.	Voir la rubrique ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.
3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
4. Mauvais réglage du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Ratés d'allumage du moteur	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.	Nettoyer et vérifier la bougie et son degré thermique. La remplacer au besoin.
2. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système d'alimentation et le remplir de carburant neuf.

CONSTATATION: Le véhicule n'atteint pas sa vitesse maximale

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Moteur.	Voir la rubrique ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.
2. Frein de stationnement.	S'assurer que le loquet de levier de frein est complètement déverrouillé.
3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier s'il y a des dépôts dans le boyau de vidange du boîtier de filtre à air. Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.
4. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Levier sélecteur difficile à déplacer

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.	Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.
2. Réglage trop rapide du ralenti.	Régler le ralenti. Se référer aux FICHES TECHNIQUES.
3. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

CONSTATATION: Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Transmission en position «P» ou «N».	Mettre la transmission en position «R» ou «HI» ou «LO».
2. Transmission à changement de vitesse continu défectueuse.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
3. Présence d'eau dans le logement de la transmission à changement de vitesse continu.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		OUTLANDER^{MC} 400
MOTEUR		
Type	BOMBARDIER-ROTAX® 4-TEC, 4 temps, arbre à cames en tête, refroidi par liquide	
Nombre de cylindres	Monocylindre	
Nombre de soupapes	4 soupapes à poussoirs mécaniques (réglables)	
Cylindrée	400 cc (24.4 po ³)	
Alésage	Standard	91 mm (3.58 po)
Course	62 mm (2-1/2 po)	
Taux de compression	10:1	
Lubrification	Par pompe avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)	
Décompresseur	Automatique	
Échappement	Pare-étincelles, approuvé par le U.S. Forest Service (USFS)	
Filtre à air	Filtre en mousse à deux étages	
TRANSMISSION		
Boîte de vitesses	Transmission à changement de vitesse continu	
REFROIDISSEMENT		
Type	Refroidissement par liquide	
Radiateur	Monté à l'avant, avec ventilateur thermostatique	
CARBURATION		
Marque et type de carburateur	Mikuni BSR33, à vitesse constante, avec étrangleur manuel et système d'enrichissement	
Position du plongeur de l'étrangleur	Variable	
Régime de ralenti	± 100	1300 tr/mn
Pompe de carburant (marque et type)	Mikuni, externe (commande par dépression)	

MODÈLE		OUTLANDER^{MC} 400
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Magnéto (marque et type)	Denso, 400 W à 6000 tr/mn	
Type d'allumage	ADC (allumage à décharge de condensateur)	
Réglage de l'allumage	Non réglable	
Limiteur de régime moteur	8000 tr/mn (n'importe quel rapport en marche avant)	
Limiteur de vitesse de pointe	15 km/h (9 MPH) en marche arrière	
Bougies (marque et type)	NGK DCPR8E	
Nombre de bougies	1	
Écartement des bougies	0.7 mm (.027 po)	
Batterie	12 V, 13 Ah (18 Ah en option). Batterie sèche	
Système de démarrage	Démarreur électrique et démarreur à rappel. Démarrage en position «P», «R», «N», «H» ou «L» (frein serré)	
Phares	2 x 30 W	
Feu arrière	8/27 W	
Groupe de lampes témoins	Diodes électroluminescentes (DEL), environ 0.7 V (chacune)	
FUSIBLES		
Accessoires	15 A (prise de courant et alimentation auxiliaire)	
Ventilateur	20 A	
Principal	20 A	
Système de charge	30 A	
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Différentiel avant	Entraîné par arbre/différentiel simple autoverrouillable (pompe de cisaillement)	
Essieu arrière	Entraîné par arbre	
SUSPENSION		
Avant	Type	McPherson, indépendante
	Course	178 mm (7 po)
Arrière	Type	Indépendante, à bras longitudinaux
	Course	203 mm (8 po)
PNEUS		
Pression	Avant	28 kPa (4 lb/po ²) recommandé, 24 kPa (3.5 lb/po ²) min.
	Arrière	31 kPa (4.5 lb/po ²) recommandé, 28 kPa (4 lb/po ²) min.
Taille	Avant	25 x 8 - 12
	Arrière	25 x 11 - 12

MODÈLE		OUTLANDER^{MC} 400
ROUES		
Taille	Avant	12 x 6
	Arrière	12 x 7.5
Couple de serrage des écrous de roue		70 N•m (52 lbf•pi)
FREINS		
Avant		Type hydraulique, 2 disques
Arrière		Type hydraulique, 1 disque
Stationnement		Par la transmission, plus loquet de levier de frein sur la manette de frein côté gauche
CAPACITÉ DE CHARGE		
Porte-bagages avant		40 kg (88 lb)
Porte-bagages arrière		80 kg (176 lb) y compris la charge admissible au timon
Compartiment de rangement arrière		10 kg (22 lb)
Charge totale admissible		227 kg (500 lb) y compris le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires additionnels
PNBV (poids nominal brut du véhicule)		454 kg (1000 lb)
Charge de remorquage		500 kg (1100 lb)
Charge admissible au timon		14 kg (30 lb), compris avec la boîte de rangement arrière
DIMENSIONS		
Poids à vide		263 kg (580 lb)
Longueur hors tout		2184 mm (86 po)
Largeur hors tout		1168 mm (46 po)
Hauteur hors tout		1143 mm (45 po)
Hauteur du siège		945 mm (37 po)
Empattement		1244 mm (49 po)
Voie	Roues avant	965 mm (38 po)
	Roues arrière	914 mm (36 po)
Rayon de braquage		1829 mm (72 po)
Garde au sol	Avant et sous le moteur	236 mm (9.3 po)
	Essieu arrière	236 mm (9.3 po)
Répartition du poids (avant/arrière)		49/51%

MODÈLE		OUTLANDER ^{MC} 400
LIQUIDES		
Type d'huile (moteur et transmission)		Huile à moteur SAE 5W30 de type minéral pour moteurs 4 temps, classe SG, SH ou SJ de l'API ou huile synthétique Bombardier 5W40. Consulter le tableau sur la viscosité de l'huile pour connaître le type d'huile adéquat
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène-glycol et eau (50% éthylène-glycol et 50% eau). Employer un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
Type de carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb
	Octane	87 (R + M)/2 ou plus élevé
Différentiel	Avant et arrière	Huile synthétique de polyolester 75W90 (API GL-5)
Freins hydrauliques		Liquide de frein DOT 4
Graisse de joint d'arbre de transmission		Shell, Alvania EP-2 seulement
CONTENANCES		
Réservoir de carburant		16 L (4.2 gal É.-U.) y compris une réserve d'environ 2 L (0.5 gal É.-U.)
Huile à moteur et à transmission		Vidange d'huile, avec filtre: 2.8 L (3 pintes)
Liquide de refroidissement		2.5 L (2.65 pintes É.-U.)
Différentiel	Avant	500 mL (17 oz É.-U.)
	Arrière	300 mL (10 oz É.-U.)

Vouée à l'amélioration constante de la qualité et à l'innovation, BOMBARDIER se réserve le droit de changer, en tout temps, le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	newton-mètre	N•m
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf•po²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32
cv	kW75

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Inc.

Produits récréatifs

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada

Télécopieur: (819) 566-3590

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse, veuillez remplir et poster la carte au bas de cette page. Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec le propriétaire s'il est nécessaire d'apporter une modification au VTT.

REMARQUE: Ne remplir le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

----- ✂

<input type="checkbox"/> CHANGEMENT D'ADRESSE		<input type="checkbox"/> CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE	
N° D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE			
Numéro de modèle		N° d'identification du véhicule (N.I.V.)	
ANCIENNE ADRESSE: _____			
NOM			
N°		RUE	APP.
VILLE	ÉTAT OU PROVINCE		CODE POSTAL
PAYS			
NOUVELLE ADRESSE: _____			
NOM			
N°		RUE	APP.
VILLE	ÉTAT OU PROVINCE		CODE POSTAL
PAYS			

VÉHICULES VOLÉS

Si votre VTT est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone et numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des véhicules volés à tous ses concessionnaires de VTT afin d'aider des propriétaires concernés à récupérer leur véhicule.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (**N.I.V.**) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (**N.I.M.**) _____

Propriétaire:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre VTT afin de vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de Bombardier.



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un tonneau peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR, LE GUIDE DE SÉCURITÉ ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VTT.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre VTT lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre VTT.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce VTT quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**